La LIBERTÉ

Vol. 86 n°45 • du 25 février au 2 mars 2000 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

La Rouge sur les planches

Le Théâtre Montcalm monte une pièce à caractère historique signée Rhéal Cenerini, et un vieux rêve prend vie pour le metteur en scène Lucien Jean!

■ Page 11.

Citation de la semaine

« Les gens sont beaucoup plus polis au Canada. Ils utilisent plus souvent que nous des mots comme merci et s'il vous plaît. »

Vous trouviez que vos enfants ne sont pas toujours si bien élevés ??? Ce n'est pas l'avis de l'Allemande Karen Tomaschek, en visite à Saint-Pierre-Jolys pendant dix mois.

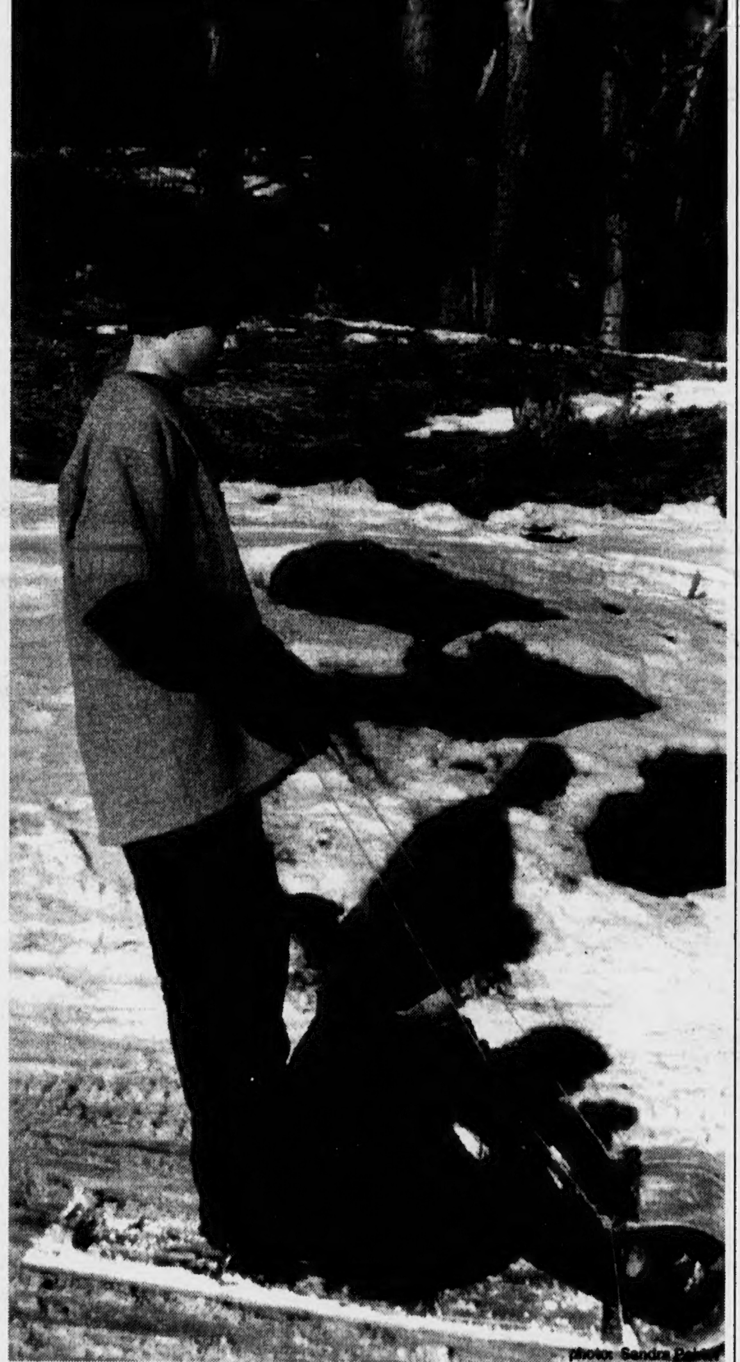
■ Page 27.

Le SOMMAIRE

■ Éditorial 4
■ Lettres 4
■ Emplois et avis 24 et 25
■ Petites annonces 25
■ La Liberté Loisirs 11 à 20
■ Télé-horaire 20
■ Nécrologies 26
■ Sport 19
■ Économie 21 à 23

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Beau temps pour le printemps!



photos: Sandra Dalley

Le Festival de la famille sur la Rouge a eu lieu le 20 février sous un soleil resplendissant. Il faisait chaud sur la rivière, alors que les résidants de Montcalm en ont profité pour pratiquer leur sport d'hiver favori!

Les trois millions $ du fédéral

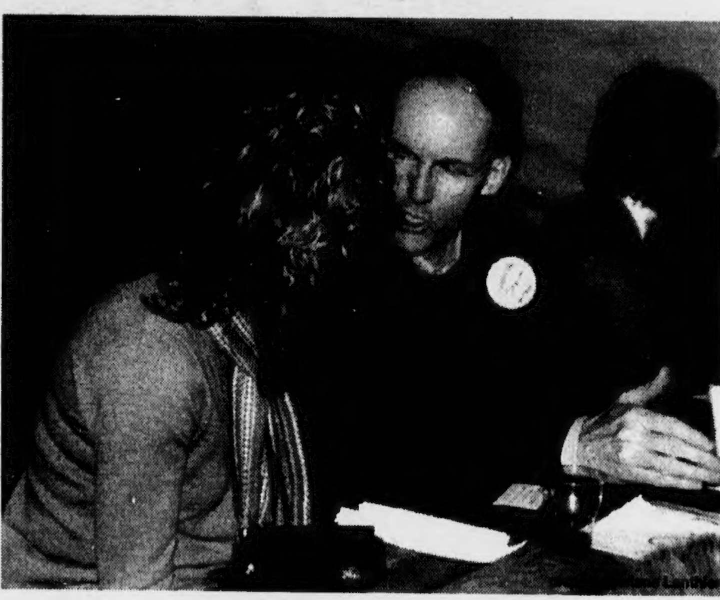
Le gouvernement fédéral accorderait trois millons $ par année à l'entente spéciale sur le gestion scolaire, si la Province fait de même.

■ Page 5.

Un prix international pour le CUSB ?

Un cédérom à caractère scientifique pourrait valoir un prix international au Collège universitaire de Saint-Boniface. Dire que Sylvie Rondeau a eu l'idée de ce projet seulement pour aider ses étudiants de biologie à comprendre les dissections...

■ Page 3.



Les dirigeants des organismes de la francophonie qui ont rencontré les ministres du gouvernement néo-démocrate pour les sensibiliser au dossier de la communauté sont satisfaits de leur initiative, et ont profité de l'occasion pour faire découvrir le Festival du Voyageur aux membres du gouvernement, lors d'une soirée sociale au poste Pambian. La photo montre le ministre Steve Ashton en conversation avec Carmelle Mulaire du Conseil jeunesse provincial. ■ Page 3.

■ PANTONE 285

Le 100 Nons

La recherche de l'avenir

Le 100 Nons aura une salle permanente au CCFM

Erick THÉBERGE

Réunis en assemblée publique le 9 février, les membres du 100 Nons et le Conseil jeunesse provincial (CJP) ont décidé de mettre sur pied un comité consultatif chargé d'orienter l'organisme.

Le comité devra entre autres évaluer la programmation du 100 Nons et orienter l'organisme à but non lucratif. « On veut redonner vie à l'association, on veut qu'il se passe plus de choses », affirment deux membres du comité nouvellement élus, Robert Nicolas et David Girardin. Le nouveau comité est également composé d'Eric Gosselin, Martial Tougas et Marie-Josée Dandeneau.

Selon la directrice du CJP, Carmelle Mulaire, la priorité du comité sera de faire mieux connaître le 100 Nons. Il devra aussi se pencher sur la programmation de l'association pour orienter le CJP, explique-t-elle. La prochaine étape sur la feuille de route du CJP est de réunir les personnes nouvellement élues pour établir un plan d'action. La première réunion est prévue après les prochaines semaines.

Toutefois, le comité n'aura aucun pouvoir décisionnel sur les dépenses du 100 Nons, dont le budget annuel s'élève à plus de 20 000 $.

En fait, le 100 Nons est administré par le CJP depuis 1994. « Le CJP n'aime pas gérer le 100 Nons, explique la présidente du CJP, Nathalie Bernardin. Nous ne connaissons pas les réalités des membres du 100 Nons. Au CJP, une seule personne est membre actif du regroupement. »

Les participants à l'assemblée ont dressé une liste d'idées pour relancer l'association. Ils s'entendent pour dire que le 100 Nons devait fournir plus de formation aux artistes membres. Le directeur du Centre Culturel Franco-manitobain (CCFM), Alain Boucher, abonde dans le même sens. « Le 100 Nons doit fournir de la formation aux artistes de tous les niveaux. Il devrait aussi avoir de la continuité dans la formation. On doit ouvrir des nouvelles portes et se rendre en région », ajoute-t-il.

Une salle permanente sera aussi mise à la disposition du 100 Nons par le CCFM. En ce moment, le Centre loue au 100 Nons une salle de répétition pour 5 000 $. Alain Boucher confirme que des rénovations auront lieu d'ici les prochains mois afin de permettre au 100 Nons de s'installer de façon permanente dans un local bien à lui.

Le 100 Nons existe depuis 30 ans et compte une cinquantaine de membres actifs, un nombre qu'on veut voir augmenter. Le 100 Nons a été responsable de la formation de plusieurs musiciens professionnels et semi-professionnels, comme Daniel Lavoie.



photo: Sandra Poirier

Un Salon réussi

Quelques centaines d'étudiants ont participé au tout premier Salon de carrières du Collège universitaire de Saint-Boniface le 3 février. « En moins d'une heure, notre objectif de participation qui était de 100 personnes a été atteint, a indiqué l'organisatrice, Pamela Petrie. L'événement est un succès. » Plus d'une vingtaine d'entreprises étaient présentes pour informer les étudiants des possibilités d'emploi qui s'offrent à eux. « On voulait permettre aux étudiants de rencontrer des employeurs potentiels, des employeurs intéressés à avoir des candidats bilingues, souligne Pamela Petrie. L'an prochain, on pense bien inviter plus d'entreprises. »

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Sandra POIRIER** et **Érick THÉBERGE** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

PÉDAGOGIE

Le CUSB pourrait gagner un prix international

Coordonnatrice des laboratoires de biologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie Rondeau a eu l'idée d'élaborer un cédérom qui aiderait ses étudiants à se préparer en vue des dissections qu'ils doivent effectuer. Et ce cédérom pourrait maintenant lui valoir un prix à un festival international !

Sylviane LANTHIER

Un cédérom entièrement conçu par le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) fera partie de la sélection officielle lors du 5e Festival international du film de chercheur qui se tiendra à Nancy en France au mois de mars.

À l'origine du cédérom, l'enseignante et coordonnatrice des laboratoires de biologie au CUSB, Sylvie Rondeau, a appris la bonne nouvelle en début de semaine. Elle a reçu une lettre des organisateurs confirmant que le cédérom soumis par le Collège était retenu. Le jury de la catégorie dans laquelle le projet est inscrit se réunira le 28 mars à Nancy, et le Festival recevra Sylvie Rondeau en tant qu'auteur scientifique du projet; elle devra y faire une présentation.

Le cédérom du Collège, intitulé *Dissection*, a d'abord été conçu pour répondre à des objectifs pédagogiques. Sylvie Rondeau, qui enseigne les laboratoires de biologie depuis dix ans, était confrontée au manque de ressources disponibles en français pour préparer ses étudiants à la réalisation des dissections. « Ils n'ont que des schémas pour se préparer, et souvent les schémas ne rendent pas clairement compte de la réalité, explique-t-elle. Ils n'aident pas vraiment les étudiants à avoir une idée de ce qu'ils trouveront à l'intérieur des végétaux ou des animaux qu'ils auront à disséquer. »

Le cédérom vient donc combler un besoin du Collège, et servira aussi à l'enseignement par Internet du cours de biologie. « Les étudiants inscrits à la version Internet du cours n'ont pas la possibilité de faire des dissections, explique Sylvie Rondeau. Le cédérom leur donnera au moins la chance d'en voir. »

Archives La Liberté

Sylvie Rondeau.

La réalisation de *Dissection* a demandé un an de travail à l'équipe de production, qui a réuni autour de Sylvie Rondeau deux étudiants de science intéressés au multimédia, Kelly Allen et Erin James, ainsi que le directeur du centre Éducatique du Collège, Ronald Lamoureux. Anne-Marie Bernier, qui enseigne la théorie du cours de biologie, a aussi participé.

« On a d'abord pris des diapositives pendant les dissections, explique Sylvie Rondeau. Les images ont été découpées, numérisées, et un programme a été conçu. La programmation du cédérom permet d'ailleurs à son utilisateur d'activer des boîtes de dialogue. En pointant sur une partie de l'image à l'aide de la souris, on obtient le nom de cette partie de l'anatomie ainsi que des renseignements sur son utilité. »

Le cédérom regroupe ainsi six modules, le premier sur un organisme tiré du règne végétal (une fleur), et les cinq autres portant sur le ver de terre, la sauterelle, l'écrevisse, l'étoile de mer et la palourde.

En janvier, le Festival du film de chercheur n'a reçu qu'une version préliminaire du cédérom, qui ne contenait qu'un seul module. C'est donc une version plus complète et définitive qu'espère présenter Sylvie Rondeau en mars. « Le cédérom est déjà employé par mes étudiants en laboratoire, explique-t-elle, ce qui a permis d'en tester la programmation. Jusqu'ici, les étudiants semblent préférer le recours au cédérom plutôt qu'aux schémas habituels. D'ici à sa présentation au Festival en mars, il est également possible qu'on ajoute une composante vidéo au cédérom, mais ce n'est pas certain. »

Selon Sylvie Rondeau, *Dissection* pourrait aussi faire l'objet d'une distribution auprès d'autres maisons d'enseignement. « Les données qu'il contient peuvent certainement être utiles à d'autres professeurs, dit-elle. On va essayer de le distribuer, mais je ne sais pas quelle forme ça pourrait prendre. »

ARCHIDIOCÈSE DE SAINT-BONIFACE

Antoine Hacault hospitalisé

L'archevêque de Saint-Boniface, Antoine Hacault, est à l'Hôpital général Saint-Boniface depuis le 15 février. Au moment d'écrire ces lignes, le diagnostic n'est pas complet et le diocèse attend les résultats des examens médicaux qu'a subi l'archevêque. À date, les médecins ont parlé de pneumonie, mais il ne s'agit-là qu'un premier diagnostic.

Vicaire général du diocèse et curé de la paroisse Cathédrale, Albert Fréchette a visité l'archevêque mardi soir. « À mon avis, monseigneur Hacault est mieux qu'il ne l'était il y a quelques jours, mais il est faible, explique-t-il. Il est parti à la fin de janvier en voyage à Montréal et aux États-Unis. À son retour le 8 février, il a pris sa chambre. Ce n'est pas la première fois qu'il revient fatigué d'un voyage, mais cette fois, c'était plus sérieux. Il a eu des saignements du nez assez graves. Mardi dernier, il s'est rendu à l'hôpital pour voir ce qui n'allait pas. On l'a admis. »

D. B.

Éditorial

Trois petits mots

Pas facile, la politique au Québec. Il y a 20 ans, après avoir perdu le premier référendum, le premier ministre de l'époque, René Lévesque, choisissait « le beau risque » du fédéralisme renouvelé. Résultat : les négociations fédérales-provinciales de 1982 ont mené à l'adoption de la Charte des droits et libertés et au rapatriement unilatéral de la constitution. Tant mieux si le Canada a une charte des droits et tant mieux si notre constitution n'est plus à Londres. Mais ce que l'histoire retiendra, c'est aussi que tout cela a eu lieu sans le Québec... le Canada anglais, déjà, semblait avoir fait son lit, sans y laisser de place pour la Belle Province.


par Sylviane LANTHIER

Voici maintenant qu'après le demi-échec du dernier référendum, face à une conjoncture qui ne favorise pas les discussions d'ordre constitutionnel, l'ancien conseiller de Lucien Bouchard, Jean-François Lisée, publie un livre dont les conclusions semblent rappeler le beau risque, avec le mot « beau » en moins... Les Québécois reléguant la souveraineté au rencart, il semblerait que le gouvernement québécois, s'il veut éviter « d'affaiblir » davantage le Québec, n'ait d'autre choix que de jouer la carte du fédéralisme. La souveraineté serait même devenue, au plan économique, plus risquée qu'on le croit, dans la mesure par exemple où elle entraînerait le départ de milliers d'anglophones, ce qui saperait les fondements d'une économie encore trop fragile. Mieux vaudrait donc rebâtir le rapport de force du Québec face au Canada... un objectif louable en soi, et même nécessaire, mais une stratégie qui ressemble à l'aveu que la guerre est perdue. Avec ça, c'est à se demander quelle carte le Québec a encore dans sa manche pour se tailler à l'intérieur du Canada la place qui lui revient et obtenir la reconnaissance d'un statut distinct dont il a bien besoin, souveraineté ou non.

Vingt ans de discussions, qui se sont ajoutées à un siècle de négociations Québec-Canada, pour en arriver là...

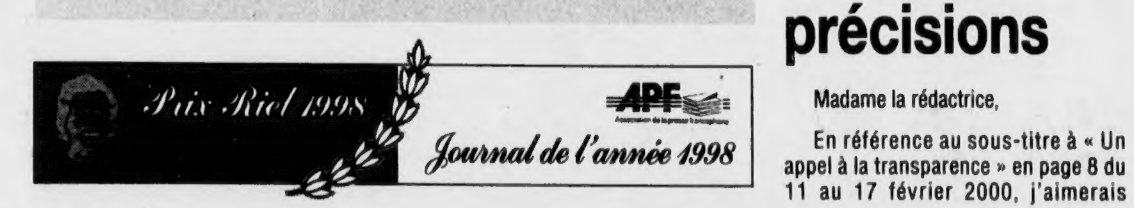
• • •

Plus près de nous, les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine auront eux aussi des choix à faire, et parmi ceux-là, celui de maintenir ou non la maternelle à temps plein. On peut déjà imaginer que si une entente fédérale-provinciale était signée avant l'adoption du budget de la DSFM, le maintien du programme et son élargissement à toutes les écoles primaires de la division scolaire ne ferait pas trop problème. Souhaitons que c'est ce qui se produira : le programme de maternelle à temps plein comporte tant d'avantages qu'il est difficile de concevoir que, après avoir suscité tellement d'espoir chez de nombreux parents et créé des attentes, les commissaires le relégueront aux oubliettes par manque d'argent.

• • •

Je vous le dis tout de suite : j'aime le Festival du Voyageur et je crois que cet événement annuel est une des plus belles cartes de visite dont la francophonie manitobaine dispose. Avec les temps, le Festival est aussi devenu un prétexte parfait pour créer des liens entre francophones et anglophones à plusieurs niveaux. Mais plus important encore, le Festival nous permet, sans tenir un drapeau politique, de simplement affirmer ce que nous sommes, parce qu'il met notre histoire en valeur, et parce qu'il nous donne une visibilité qu'on n'a pas souvent. Quand, en effet, des Manitobains ordinaires issus de la majorité, peuvent-ils déambuler dans un lieu public et être entourés de personnes qui parlent français entre elles, qui chantent en français, font des blagues en français, jouent en français... ? le Festival du Voyageur contribue à démontrer à la majorité anglophone que les 4 ou 5 % de francophones de la province... existent pour vrai ! et que le français n'est pas qu'une langue scolaire... C'est aussi une langue utilisée dans « la vraie vie », et pour le « fun » en plus!

Mais le Festival a beau être une carte de visite formidable, il lui reste encore à atteindre la perfection sur le plan de la langue de communication avec le public. Car malheureusement, trop souvent le bilinguisme de son personnel et de ses bénévoles signifie qu'on « switche » à l'anglais. Le français, lui, est alors réellement traité comme une langue... seconde. Il n'est évidemment pas facile d'avoir à faire de l'interprétation historique devant un public anglophone *et* francophone, et on sait toujours que les francos comprennent l'anglais... Mais ce n'est pas juste pour les francophones que le personnel et les bénévoles doivent adresser la parole au public en français : c'est aussi pour demeurer cette carte de visite auprès des anglophones. Pour démontrer qu'on existe en dehors des luttes politiques. Pour s'affirmer, quoi. Et on a besoin du Festival pour ça





À VOUS la parole

Réparer un oubli

Madame la rédactrice,

Professeur d'histoire d'origine manitobaine, j'ai coutume de lire *La Liberté* chaque semaine chez des amis et de revenir régulièrement au pays.

Si je me permets de vous écrire aujourd'hui, c'est que nous avons été un peu surpris, ma femme et moi, de ne pas voir cité dans votre journal, parmi les événements de l'année 1999, l'ouvrage d'Ismème Toussaint : *Les Chemins secrets de Gabrielle-Roy – Témoins d'Occasions* publié au Éditions Alain Stanké.

En effet, il nous semble que non seulement le grand mérite de ce livre est d'avoir donné pour la première fois la parole aux gens de chez nous mais que ses exceptionnelles qualités de style, sa richesse documentaire, le souffle, la passion et la sensibilité qui l'animent en ont fait LE livre de l'année au Manitoba. Nous croyons d'ailleurs savoir qu'il a connu un grand succès au Canada et contribué au rayonnement de notre province, de nos compatriotes et de notre romancière dans plusieurs pays francophones. Quoique étrangère au pays, notre devoir n'était-il pas de rendre, aux côtés des nôtres, ne serait-ce qu'un bref hommage à son auteure ?

Quoiqu'il en soit, j'espère, par cette lecture, réparer un oubli en regard d'une œuvre dont la lecture nous a enchantés tout en nous faisant revivre avec émotion une grande part de notre jeunesse à la campagne.

Paul Martel
Outremont (Québec)
Le 12 février 2000

Quelques précisions

Madame la rédactrice,

En référence au sous-titre à « Un appel à la transparence » en page 8 du 11 au 17 février 2000, j'aimerais apporter quelques précisions.

D'abord, le mécontentement ne vient surtout pas des résidents mais plutôt de gens entourant le Chalet Malouin. Je tiens à souligner qu'en général, les résidents sont reconnaissants et satisfaits de tout ce qui a été accompli dernièrement par le personnel, par les quatre représentants du gouvernement et par l'administration qui, soit dit en passant, s'acquitte de sa tâche de façon soucieuse et bénévole.

J'ajoute que les services offerts vont aussi en sens positif et la liste ici n'est pas complète :

(1) l'administration actuelle garde habituellement la porte ouverte à son bureau;
(2) les soins à domicile sont administrés par des femmes dévouées et compatissantes;
(3) à la cuisine, la qualité et la présentation de la nourriture s'améliore toujours;
(4) le concierge actuel est excellent;
(5) les dames qui voient au lavage et au ménage sont des plus propres;
(6) la coordonnatrice des services aux résidents se rend disponible à les aider lorsqu'ils en ont besoin;
(7) la représentante de "Lions' Manor" apporte aussi son expertise en activités.

Oui, tous ces services coûtent cher mais informons-nous des prix pour pareils logis clairs, propres et aussi spacieux ailleurs et nous comprendrons que ici, c'est très raisonnable !

En terminant, je m'excuse de m'être exprimée en anglais lors de cette réunion. J'étais prise d'indignation face au ton négatif de la soirée. Avec une prépration « pré-avisée » cela aurait été fait dans ma langue maternelle ! Mes commentaires ont tout de même été applaudis et j'y ai vu là un signe d'approbation de la part des résidents du Chalet Malouin.

Lucille Gosselin
Saint-Malo (Manitoba)
Le 17 février 2000

Lettre à Glen Murray

Monsieur le Maire,

Lors de sa rencontre mensuelle tenue le 13 janvier 2000, le conseil d'administration de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) a été informé du développement possible de projets de condominiums et d'un hôtel sur le site de la Fourche.

La Fourche revêt une importance historique nationale en raison de son emplacement stratégique au confluent des rivières Rouge et Assiniboine. La Fourche sert de lieu de rendez-vous depuis plus de 6 000 ans. Elle continue une longue tradition établie au cours des ans par des familles autochtones y faisant la chasse, la pêche et la traite, puis par des traiteurs et des explorateurs et par des colons et des immigrants. Cette tradition se poursuit aujourd'hui grâce à une variété de commerces, d'attraits touristiques, de manifestations publiques, de festivals et d'activités sportives qui réunissent des autochtones, des descendants d'émigrants de nombreux pays établis au Canada et des touristes du monde entier. Le grand espace et le plein air en fait son charme pour les promenades, pour les grands spectacles et les manifestations. Le public bénéficie pour le moment de conditions rendant possible des rassemblements de grandes foules sans limites excessives quant au niveau de son ou aux contraintes de stationnement. La création d'aires résidentielles ou d'habitation occasionnera des contraintes qui auront des impacts sur les activités qui se sont développées au cours des dernières décennies.

Nous croyons que ce serait faire marche arrière que d'approuver de tels projets. Les milliers de personnes qui, annuellement, visitent ce site sont émerveillées par ces espaces ouverts en plus au coeur géographique de la ville. Ce lieu est aussi au coeur historique de notre ville, de notre province et de notre pays digne de ce grand site historique.

La SHSB s'inscrit donc en opposition à ces projets de condominiums et d'hôtel et demande au conseil de ville de Winnipeg de mettre en place un plan pour la conservation des espaces verts à la Fourche.

Veuillez agréer, monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président
Louis Bernardin
Le 18 février 2000

Entente Canada-Manitoba

Le fédéral offre 15 millions $

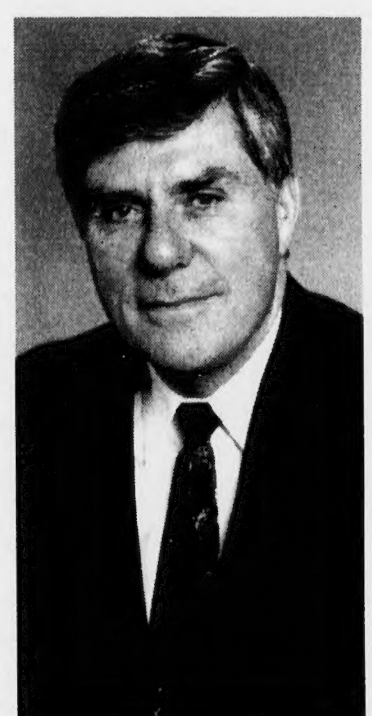
Le gouvernement fédéral est prêt à maintenir son financement de trois millions $ par année pour la gestion scolaire au Manitoba, à condition que la Province égale la mise.

Pascal DUBÉ

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, affirme que son gouvernement est prêt à réinvestir trois millions $ par année sur une période de cinq ans dans l'entente spéciale Canada-Manitoba sur la gestion scolaire, à condition que le gouvernement manitobain s'engage à faire de même. Un responsable des communications au ministère de l'Éducation du Manitoba, Joe Czech, affirme cependant que la Province n'a reçu aucune communication écrite de cette offre et que les négociations sont toujours en cours.

« Suite à l'article paru dans La Liberté du 4 février, j'ai demandé à la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, si c'était vrai que notre gouvernement n'offrait que deux millions $ par année pour le renouvellement de l'entente spéciale pour la gestion scolaire, explique Ronald Duhamel. La ministre m'a confirmé que nous étions prêts à renouveler notre engagement de trois millions $ par année, pour cinq ans, à condition que la Province égale notre offre.

« C'est donc quinze millions $ sur cinq ans que nous sommes prêts à réinvestir, souligne-t-il, et non seulement dix millions $ comme le laissait croire la lettre des ministres Drew Caldwell et Greg Selinger. Mais on veut trois millions $ en argent sonnant de la Province, pas des transferts d'écoles ou d'autres échanges du genre. »



Archives La Liberté

Ronald Duhamel.

La présidente de la Division scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis, accueille l'offre du fédéral avec un optimisme modéré. « Trois millions $, c'est mieux que les deux millions $ que laissait entendre la lettre des ministres Caldwell et Selinger, déclare-t-elle. Mais ce n'est pas une augmentation non plus si on compare avec l'ancienne entente. » Rappelons que la ministre Sheila Copps avait laissé entrevoir la possibilité d'une hausse de la contribution du fédéral pour le renouvellement de l'entente.

« Je pense que le ministre des Finances de la Province, Greg Selinger, travaille de bonne foi et qu'il fait tout ce qu'il peut pour nous aider, ajoute Yolande Dupuis. Si la Province peut égaler l'offre du fédéral et verser trois millions $ par année, ce sera déjà ça de gagné. Les deux paliers de gouvernement connaissent nos problèmes de sous-financement et nous ne pouvons rien faire de plus pour influencer le déroulement des discussions. On va donc attendre les nouvelles. »

TRANSPORT SCOLAIRE

La Rouge refuse l'offre de la DSFM

Sandra POIRIER

La Commission scolaire franco-manitobaine a adopté au cours des derniers mois une proposition voulant que la Division scolaire assume la gestion du transport scolaire dans la région de la Rouge, étant donné la situation précaire de la Division scolaire de la Rivière-Rouge.

À la suite de cette décision, la DSFM a déposé à la Rouge une offre qui comporterait des modalités permettant à la DSFM d'obtenir les 20 autobus de la Rouge et d'assumer le transport aux élèves des deux divisions.

« On trouvait que c'était une offre raisonnable », indique la présidente de la Division scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis sans vouloir divulguer les détails de cette offre.

Pour les dirigeants de la Division scolaire de la Rivière-Rouge « l'offre de la DSFM n'est pas acceptable », comme l'indique le directeur général, Ronald Perron. Il ajoute que la Rouge assurera le transport scolaire de ses élèves pour l'année scolaire 2000-2001 et dément les rumeurs qui veulent que la Rouge et Morris-McDonald se soient entendues pour que Morris-McDonald assume la gestion du secteur.

Toutefois, le directeur général de la Rouge n'a pas nié la possibilité que sa succession soit assumée par le directeur général de la Division scolaire de Morris-McDonald dès la prochaine année scolaire, puisque Ronald Perron prend sa retraite en juin. « La Division Rouge va quand même continuer d'exister, indique Ronald Perron. La Rouge va continuer d'assurer ses services. Si dans le cadre d'une entente de service le directeur général de Morris assume la direction de la Rouge, ce sera une vente ou un achat de service. » Les commissaires de la Rivière-Rouge avaient retenu cette solution plus tôt cet automne pour pallier les problèmes de rentabilité qu'éprouve leur Division.

Les commissaires de la DSFM doivent donc repenser à leurs stratégies de transport scolaire pour la région de la Rouge, et cet item devrait être discuté lors de la réunion des commissaires du 23 février à Saint-Jean-Baptiste. « Il se pourrait bien qu'on aille de l'avant avec une compagnie de transport privée, indique Yolande Dupuis, mais tout dépendra de la tournure des discussions. » Au moment d'écrire ces lignes, la réunion n'avait pas encore eu lieu.

EN TOURNÉE CANADIENNE

Dossier Air Canada : une belle victoire selon Dyane Adam

La commissaire aux langues officielles était de passage au Manitoba dans le cadre d'une tournée pancanadienne. Elle a commenté les dispositions linguistiques du projet de loi fédéral sur la restructuration du transport aérien.

Sylviane LANTHIER

De passage au Manitoba le jeudi 17 février, la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam, a qualifié de « belle victoire » le fait que le gouvernement fédéral profite de son projet de loi sur la restructuration du transport aérien pour clarifier les obligations d'Air Canada, de ses filiales et des transporteurs régionaux, en ce qui concerne les langues officielles.

En plus de toucher des questions comme la concurrence, les services aux petites communautés et l'importance d'un service aérien pancanadien, le projet de loi sur la fusion d'Air Canada et de Canadien International contient aussi des dispositions en matière de langues officielles qui clarifient les obligations du transporteur et de ses filiales.

« Nous avons des cas devant les tribunaux parce que Air Canada refusait de reconnaître que ses filiales comme Air BC et Air Nova étaient également assujetties à la loi sur les langues officielles et qu'elles devaient donc offrir un service dans les deux langues », explique Dyane Adam, qui précise que 900 plaintes sont en ce moment déposées au Commissariat aux langues officielles contre Air Canada et ses filiales.

L'automne dernier, le Commissariat avait d'ailleurs profité de la tenue d'audiences publiques par les comités des communes et du Sénat sur les questions touchant au transport, pour indiquer aux deux chambres « qu'il y avait nécessité de légiférer et de ne pas laisser les tribunaux trancher une question comme celle-là », rappelle Dyane Adam.

« Et on est heureux de constater que ce qu'on a recommandé a été retenu, dit-elle. Le projet de loi renforce l'importance pour un transporteur de respecter la dualité canadienne. Il crée aussi un précédent important en ce qui concerne la dévolution des pouvoirs : on pourra l'utiliser comme un exemple de dévolution qui maintient les obligations linguistiques d'une composante fédérale. Le gouvernement fédéral a été sensibilisé sur ces questions par de nombreux rapports récents, qui ont tous dénoncé l'érosion des droits linguistiques par la dévolution et la privatisation. On avait donc la chance, avec ce projet de loi, d'aller de l'avant et de démontrer un soutien concerté pour la dualité linguistique. »

Dyane Adam était par ailleurs au Manitoba dans le cadre d'une tournée du pays que son bureau organise afin, comme elle le dit, « de prendre le pouls de la population assez tôt dans mon mandat ». Elle a débuté cette tournée par les provinces de l'Ouest et dans chaque cas, elle rencontre des chefs de file de la majorité et de la minorité linguistique. « C'est un processus qui servira à établir les priorités du commissariat pendant mon mandat de sept ans, dit-elle. Ça va aussi nous aider à établir des plans stratégiques provinciaux. »

De la majorité, elle rencontre surtout des francophiles « et des gens qui ont des choses à dire, qui ont des perceptions de la réalité. Ce qui en sort, pour le moment, c'est que les deux groupes linguistiques ne sont pas loin d'avoir le même souci de favoriser l'avancement du fait français. On reconnaît aussi le besoin de renouveler le discours sur un Canada bilingue, pour le rendre plus positif, plus attrayant. Depuis Pierre Elliott Trudeau, il y a une perception que le discours n'a pas changé.

« D'autre part, j'entends aussi des préoccupations en ce qui concerne le soutien des gouvernements; les gens veulent une approche plus concertée des différents niveaux de gouvernement. Au Manitoba, en tout cas, c'est une préoccupation majeure. »

Désireuse d'alimenter sa réflexion « à la base », Dyane Adam estime d'ores et déjà que les « gros dossiers » de son mandat seront les suivants : l'Internet, les nouvelles technologies et leur impact au plan linguistique; l'immigration et les langues officielles au Canada; et la modernisation du discours sur les langues officielles au pays, pour qu'elles soient vues d'un façon plus positive.

« Il faut se poser la question : présente-t-on au public l'image d'un Canada bilingue comme étant un échec? Moi, j'ai la responsabilité d'être un catalyseur. Je peux en arriver à rassembler des ministres et des élus et leur dire : si après 30 ans de bilinguisme, les gens font un constat d'échec, on a un problème. Ce n'est pas moi, la commissaire, qui ait le problème, ce sont vous, les élus. Mais moi, ma responsabilité est de veiller à ce qu'on fasse quelque chose. »

Après sa tournée de l'Ouest, Dyane Adam se propose de rencontrer les chefs de file des communautés dans les autres provinces.

SFMinfo

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



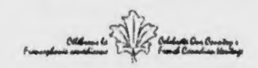
25 FÉVRIER 2000

Session de lobbying avec le gouvernement manitobain

La Société franco-manitobaine (SFM) a profité des activités entourant le Festival du Voyageur pour tenir diverses rencontres avec le nouveau gouvernement manitobain et des membres des partis d'opposition. En collaboration avec des organismes de la communauté francophone du Manitoba, la SFM et ces mêmes organismes, ont rencontré les divers ministres et députés afin de les sensibiliser aux besoins de la communauté.

Selon Monsieur Daniel Boucher, président - directeur général de la SFM, « ces rencontres avaient comme but d'établir un premier contact avec le nouveau gouvernement et avec des membres des partis d'opposition afin de commencer à bâtir une relation de travail avec ces derniers ». Monsieur Boucher a aussi ajouté que « les ministres et députés ont été très réceptifs face aux projets et aux besoins de la communauté et ont bien apprécié l'activité sociale tenue dans le cadre du Festival du Voyageur ».

La SFM prévoit, au cours des prochains mois, de continuer de travailler en étroite collaboration avec le nouveau gouvernement et les partis d'opposition, et ce, toujours en partenariat avec les organismes de la communauté francophone du Manitoba.



Le 233-ALLÔ au Festival du Voyageur...

Encore cette année, le 233-ALLÔ du Centre de ressources communautaire (CRC) était la centrale d'information pour les activités entourant le Festival du Voyageur.

Selon les premières indications, environ 1 300 personnes ont communiqué avec le 233-ALLÔ, et ce, pour la période du 11 février au 20 février 2000. Les personnes qui ont communiqué avec le 233-ALLÔ demandaient principalement des informations sur le Festival mais aussi sur la communauté en général.

Ce service était offert en partenariat entre le Centre de ressources communautaire (CRC), la Société franco-manitobaine (SFM) et le Festival du Voyageur.

Amateur de curling... à vos balais !!!

Et bien oui, le temps est encore venu cette année pour les amateurs de curling du Manitoba français, de préparer leur équipe afin de participer au 28[e] Bonspiel annuel de la francophonie. Cette année, le Bonspiel se tiendra à Saint-Boniface, le 16 avril 2000 au Heather Curling Club.

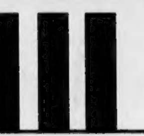
Le Bonspiel est une activité organisée par la Société franco-manitobaine afin de permettre aux gens de la communauté francophone du Manitoba de venir pratiquer le curling en français.

Pour de plus amples renseignements concernant le Bonspiel, contactez Mariette Régnier à la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.

Visitez le nouveau site Internet de la communauté francophone du Manitoba au : www.franco-manitobain.org

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél. : 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet : sfm@franco-manitobain.org
Site : www.franco-manitobain.org



PLACE GEORGES-FOREST

La revitalisation continue

La corporation Place Georges-Forest entamera bientôt la seconde phase de son projet de développement immobilier.

Daniel BAHUAUD

Une nouvelle phase du projet immobilier Place Georges-Forest pourrait voir le jour dès l'été. Une réunion publique aura lieu le 14 mars au centre communautaire de Saint-Norbert pour donner aux résidants du Vieux Saint-Boniface l'occasion de discuter d'un rezonage prévu pour le terrain à l'est de la rue Youville et au nord-est de la place Georges-Forest (1).

Les promoteurs de la Place Georges-Forest, dont la première phase, déjà en chantier, compte 17 lots pour des maisons unifamiliales, prévoient une deuxième phase comprenant sept lots pour maisons et 15 à 20 bungalows-condominium. La vente des lots commencerait cet été, une fois le zonage approuvé par la Ville de Winnipeg.

Dans l'avenir, une troisième phase verrait la démolition des propriétés industrielles à l'ouest de la rue Youville, ainsi que la création d'une vingtaine de nouveaux lots résidentiels. La Corporation Place Georges-Forest a déjà entamé les négociations avec les propriétaires de ces industries.

Les organisateurs sont heureux des progrès réalisés, et ont hâte de mener à bien les trois phases du projet. « Le projet complété comptera près de 75 lots, ce qui nous donnerait une belle agglomération de résidences nouvelles dans le Vieux Saint-Boniface », indique le vice-président de la Corporation Place Georges-Forest, Germain Perron.

« Notre objectif a toujours été la revitalisation du quartier, ajoute le président, David Dandeneau. De tels projets encouragent les jeunes familles à s'installer à Saint-Boniface. »

David Dandeneau rappelle cependant que les obstacles au projet ont été nombreux. « Au début, la Ville nous disait que le terrain proposé n'était pas rentable. En préparant le terrain, nous avons découvert des égouts dont la Ville ignorait l'existence. Il fallait aussi enlever des câbles enterrés.Tout ça nous était facturé. Nos coûts augmentaient. Heureusement, la Ville a compris que certains coûts ne devraient pas être assumés par le développeur.» La préparation du terrain a coûté 400 000 $. Les promoteurs ont obtenu 125 000 $ de la Ville et 133 000 $ du programme d'Infrastructure du Canada.



photo: Daniel Bahuaud

Germain Perron et David Dandeneau.

D'autres terrains du Vieux Saint-Boniface pourraient être exploités, une fois le projet Place Georges-Forest complété. « La Ville est propriétaire d'un terrain au sud de la rue Bertrand, souligne David Dandeneau. Il y a également un terrain à l'est de l'ancienne usine de peinture située sur la Des Meurons. La revitalisation ne fait que commencer. »

(1) La réunion publique aura lieu à 19 h au centre communautaire Saint-Norbert, 3450, chemin Pembina.

SAINTE-ANNE

Marc Tetro rentre au bercail

L'entreprise Marc Tetro déménage son bureau-chef de Montréal à Sainte-Anne et compte fabriquer la plupart de ses produits à Winnipeg.

Ces changements reflètent le désir de l'artiste Marc Tetro, natif de Sainte-Anne, de joindre l'utile à l'agréable. Il a récemment embauché comme co-directeurs de l'entreprise son frère Laurent et sa belle-sœur Ginette Simard-Tétreault.

« Marc est heureux que Ginette et moi soyons impliqués et de voir que le bureau s'installe dans son village natal, mentionne Laurent Tétreault. Ça fait près d'un an et demi qu'on y pensait. »

Gérer l'entreprise à partir du Manitoba permettra à Marc Tetro de réaliser d'importantes économies en transport des marchandises, puisque Winnipeg est au centre de l'Amérique du Nord.

« En plus, indique Laurent Tétreault, Winnipeg est un important centre de production textile. Notre ligne de vêtements pourrait être produite ici. » L'entreprise négocie l'octroi de contrats avec des manufacturiers manitobains.



Archives La Liberté

Laurent Tétreault : « Nos frais de livraison seront moins élevés. »

Le transfert de la gestion de l'entreprise à Sainte-Anne ne signifie toutefois pas que Marc Tetro viendra s'y installer. Il continuera de créer ses œuvres à partir de studios à New York, Montréal et Miami. Il dévoilera en plus, le 15 avril, son nouveau site web. L'artiste compte étoffer sa collection sur la Gendarmerie royale du Canada et produire bientôt un nouveau livre pour enfants.

De plus, les fameux chiens Husky représentés sur toute une gamme de produits Marc Tetro verront bientôt le jour à la télévision. L'entreprise a conclu une entente avec la compagnie de production infographique Tube Images de Montréal. Intitulée *Nunavut*, la série racontera les aventures du jeune Inuit Irniq et de son Husky fidèle, Qimmik. *Nunavut* sera diffusée dès l'automne en anglais au réseau CBC et en français à l'antenne de Télé-Québec.

SCLÉROSE EN PLAQUES

Le gouvernement donne un coup de main

La sclérose en plaques touche deux fois plus de femmes que d'hommes. Et les médicaments peuvent coûter jusqu'à 17 000 $ par année.

Érick THÉBERGE

Le gouvernement du Manitoba a récemment annoncé que quatre médicaments servant au traitement de la sclérose en plaques seront désormais remboursés en entier par le Régime d'assurance médicaments de la province. Pour Rachelle Laurin, coordonnatrice à la division manitobaine de la Société canadienne de la sclérose en plaques, et atteinte par la maladie, sa vie ne sera plus la même.

Rachelle, qui a été diagnostiquée à 25 ans, fait partie des 3 500 Manitobains frappés par ce fléau dont on ne connaît pas l'origine. Si elle n'avait pas droit au régime d'assurance médicaments, les injections lui coûteraient entre 12 000 $ et 17 000 $ par année, une somme qu'elle ne peut pas se payer. « Au début, je ne voulais pas croire que j'avais la sclérose, j'étais perdue, confie Rachelle. Je me voyais déjà en chaise roulante. Ma grand-mère avait la maladie et j'ai vu ce qu'elle vivait. Je ne voulais vraiment pas vivre ça. »

Sans médicaments, la jeune femme de 30 ans devait endurer son mal. « J'étais frappée par des crises à chaque trois ou quatre mois. C'était terrible. Je devais toujours aller à l'hôpital suivre un traitement aux stéroïdes. Entre les crises, je subissais les symptômes, surtout des poussées de fatigue extrême, un dédoublement de la vision et des pertes d'équilibre. »

Rachelle a participé au projet pilote du gouvernement qui a conduit au financement continu de quatre médicaments, le Bétaseron, l'Avonex, le Copaxone et le Rebif. Grâce à ceux-ci, la progression de la maladie est considérablement ralentie. « Aujourd'hui, mes crises apparaissent à tous les sept mois environ, ajoute Rachelle. Je prends mes médicaments une fois par semaine au lieu d'une fois tous les deux jours. Ils me permettent d'améliorer mon niveau de vie. »

Aujourd'hui, Rachelle Laurin coordonne le marathon de lecture au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Elle parcourt les écoles manitobaines afin de sensibiliser les jeunes face à la maladie.

« La décision du gouvernement de financer les médicaments est une véritable victoire pour les personnes atteintes, dit le directeur général de la division manitobaine de la Société canadienne de la sclérose en plaques, Norman Velnes. Il y a plusieurs formes de sclérose en plaques, dont deux sont plus répandues. La forme cyclique, celle dont Rachelle Laurin souffre, est caractérisée par des poussées intenses suivies de rémissions partielles ou complètes. 70 % des personnes diagnostiqués ont cette forme de sclérose. Pourtant, chez la moitié, la maladie évoluera vers une autre : la forme progressive secondaire. 15 % en resteront à la forme cyclique.

La forme progressive touche la moitié des patients cycliques dans les dix années suivant le premier diagnostic. Cette forme, plus agressive, augmente l'invalidité du patient.

Or, la décision du gouvernement touche seulement les malades atteints de la forme cyclique. « Notre prochaine étape c'est de faire admettre le Betaseron au régime d'assurance médicaments pour les patients atteints de la forme progressive secondaire. Plus de 50 % des gens atteints de la maladie pourraient ainsi se soigner », précise Norman Velnes.

La sclérose en plaques est une maladie qui s'attaque au système nerveux central. Pour des raisons encore inexpliquées, les chercheurs croient que le système immunitaire se dérègle et endommage l'enveloppe, nommé myéline, qui protège les fibres nerveuses du cerveau et de la moelle épinière. Elle provoque ainsi des « pannes de courant électrique » dans le système nerveux. Elle touche les adultes âgés entre 20 et 40 ans. Et les femmes sont deux fois plus touchées que les hommes.



photo: Érick Théberge

Rachelle Laurin profite mieux de la vie depuis qu'elle a accès aux médicaments contre la sclérose en plaques.

SAINT-CLAUDE

Naissance d'une garderie

Pascal DUBÉ

L'idée d'une garderie germe depuis plus de trois ans dans la tête de Donald Massinon et Monique Dequier. Ils ne sont pas les seuls à s'intéresser à ce projet puisqu'à la suite d'un sondage, ils ont découvert qu'une trentaine de familles dans la région immédiate de Saint-Claude étaient intéressées à un tel service. Dans un scénario optimiste, ils espèrent offrir le service dès l'autmone prochain.

C'est la deuxième fois qu'on tente de fonder une garderie à Saint-Claude. Déjà, il y a deux ans, l'idée avait été soulevée, mais dû à un manque de leadership, le projet n'avait pas été plus loin que la première rencontre des parents intéressés. Cette fois-ci, un comité a été mis sur pied et des démarches ont été entreprises pour mettre sur pied le service de garderie.

« On a fait circuler un sondage cet été dans la communauté, rappelle le président du comité, Donald Massinon. C'est comme ça qu'on a appris qu'il y avait plus d'une trentaine de familles, soit environ 70 enfants, qui pourraient profiter d'un service de garderie à Saint-Claude. On travaille actuellement à l'étude de faisabilité du projet.

« On pense que la garderie pourrait accueillir une douzaine de bébés de trois mois à deux ans, environ une vingtaine d'enfants d'âge préscolaire et une autre vingtaine d'enfants de cinq ans à 12 ans, qui viendraient avant ou après les classes, calcule Donald Massinon. Notre projet ressemble beaucoup à ce qui se fait déjà à Notre-Dame-de-Lourdes et Miami. »

Le comité étudie donc la possibilité de construire un nouvel édifice qui pourrait coûter entre entre 100 000 $ et 150 000 $. La garderie créerait une dizaine d'emplois, dont plus de la moitié à temps plein.

« Une garderie viendrait répondre à un besoin de la communauté, ajoute la vice-présidente du comité, Monique Dequier. Il n'y a pas que les parents des enfants qui en bénéficieraient, mais aussi toutes les grands-mamans, grands-papas et toutes les personnes qui s'improvisent gardiens d'enfants pour accomoder les familles qui en ont besoin.

« Nous avons déjà reçu l'appui du conseil du village, de la Corporation de développement communautaire, de la Caisse populaire, de la municipalité de Grey et de la population en général, mentionne-t-elle. Nous poursuivons présentement nos démarches auprès du ministère des Services à la famille et du Logement et nous espérons avoir leur appui, ainsi que de celui du gouvernement fédéral pour nous venir en aide avec les coûts de mise en œuvre du projet. »

MONTCALM

Une vision 2000 qui plaît

Sandra POIRIER

Plus de 50 personnes de Saint-Jean-Baptiste et des alentours ont assisté à une rencontre publique présentant l'ébauche du plan de Vision Montcalm 2000 préparé par la firme Gaboury Préfontaine et Perry. « On voulait savoir ce que la communauté désirait, indique l'agent de développement communautaire, Philippe Sabourin. Le vote a été presque unanime, les gens désirent aller de l'avant avec quelques gros projets à l'extérieur des villages. »

Un des premiers projets appuyé par la communauté lors de la réunion tenue le 2 février concerne le développement touristique de la région. « Nous voulons attirer les touristes, mentionne Philippe Sabourin. Nous avons estimé ce projet à plusieurs milliers de dollars. Il s'échelonnera sur plusieurs phases. Il devrait être situé à l'intersection des routes 14 et 75, soit à égale distance entre les villages de Lettellier, Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste. »

Le projet qui s'échelonnerait sur plus d'une vingtaine d'années pourrait s'étendre sur 640 acres. Des glissades d'eau, un terrain de golf ainsi qu'un motel pourraient voir le jour. L'hiver, des aménagements pour la pratique du toboggan pourraient aussi être installés.

Le secteur touristique a fortement été discuté lors de cette rencontre. Les trois villages qui composent la municipalité rurale de Montcalm.

Le plan final de Vision Montcalm 2000 sera présenté le 17 mars lors de l'assemblée générale annuelle de la Société de développement communautaire de Montcalm. « Une fois le plan adopté, l'équipe Vision Montcalm 2000 aura à identifier les leaders de la région pour que la première phase du projet touristique voie le jour », explique Philippe Sabourin.

L'équipe Vision Montcalm 2000 est composée de : Denis Barnabé, Richard Barnabé, Paul Damphousse, Gunther Dorn, René Dupuis, Monique Papineau-Lafond, Mona Lavallée, Renald Parent, Gilles Sabourin, Philippe Sabourin, Véronique Sabourin, Sam Schellenberg et Roger Vermette.

SALON DES PHANEUF

La tradition continue

Érick THÉBERGE

Un barbier originaire de Lorette, Benoît Jolicoeur, a acheté le commerce des frères Phaneuf fermé depuis le 28 janvier. Le nouveau salon, *Chez Benoît*, est ouvert depuis le 12 février. Chantal Boucher, une coiffeuse d'expérience engagée par Benoît Jolicoeur, tiendra la barre jusqu'à l'arrivée de son patron, le 17 avril.

« C'est une belle place pour finir ma carrière », explique Benoît Jolicoeur, barbier depuis 33 ans. Il a tenu le salon *Cosmétics* à Lorette pendant cinq ans. Il a aussi dirigé le salon *Baron Hair Styling* de la rue Marion pendant trois ans. Il remplace, jusqu,au 15 avril, un barbier en vacance au *Romeo Baber Shop* sur la rue Osbourne South.

Au sujet de la vente, Benoît Jolicoeur raconte : « Les frères Phaneuf me connaissaient et ils savaient que leur entreprise m'intéressait. Ils m'avaient laissé entendre qu'ils se retireraient vers le mois d'avril. Quand Paul Phaneuf m'a appelé pour m'annoncer qu'ils fermaient boutique, j'ai fait une offre et l'affaire était conclue. »

« Je pensais ouvrir le salon autour du 1er mars, explique Benoît Jolicoeur. Finalement, on a ouvert plus tôt que prévu. » Selon le propriétaire, la participation est déjà très encourageante. Depuis sa réouverture, le commerce accueille une douzaine de clients par jour. Les deux coiffeurs comptent sur leurs clients habituels et s'attendent à reprendre la clientèle des frères Phaneuf.

De son côté, Chantal Boucher est coiffeuse pour homme depuis 1978. Elle a été coiffeuse à domicile pendant une quinzaine d'année. « C'est un honneur de travailler dans un endroit comme celui-là, mentionne-t-elle. Je veux que l'on continue à être un salon de barbier. »

Après avoir lu que l'entreprise des frères Phaneuf allait fermer, elle aussi s'était montrée intéressée à acheter la boutique. Les jumeaux avaient d'ailleurs gardé ses coordonnées.

Mais c'est en répondant à une annonce parue dans les journaux qu'elle a rencontré Benoît Jolicoeur. Se rendant au Romeo Baber Shop pour passer une entrevue, elle a appris que son lieu de travail allait être le salon qu'elle s'était proposer d'acheter.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au rythme de la Rouge

La pièce de théâtre Au rythme de la Rouge de Rhéal Cenerini est un rêve devenu réalité pour le metteur en scène Lucien Jean.

Sandra POIRIER

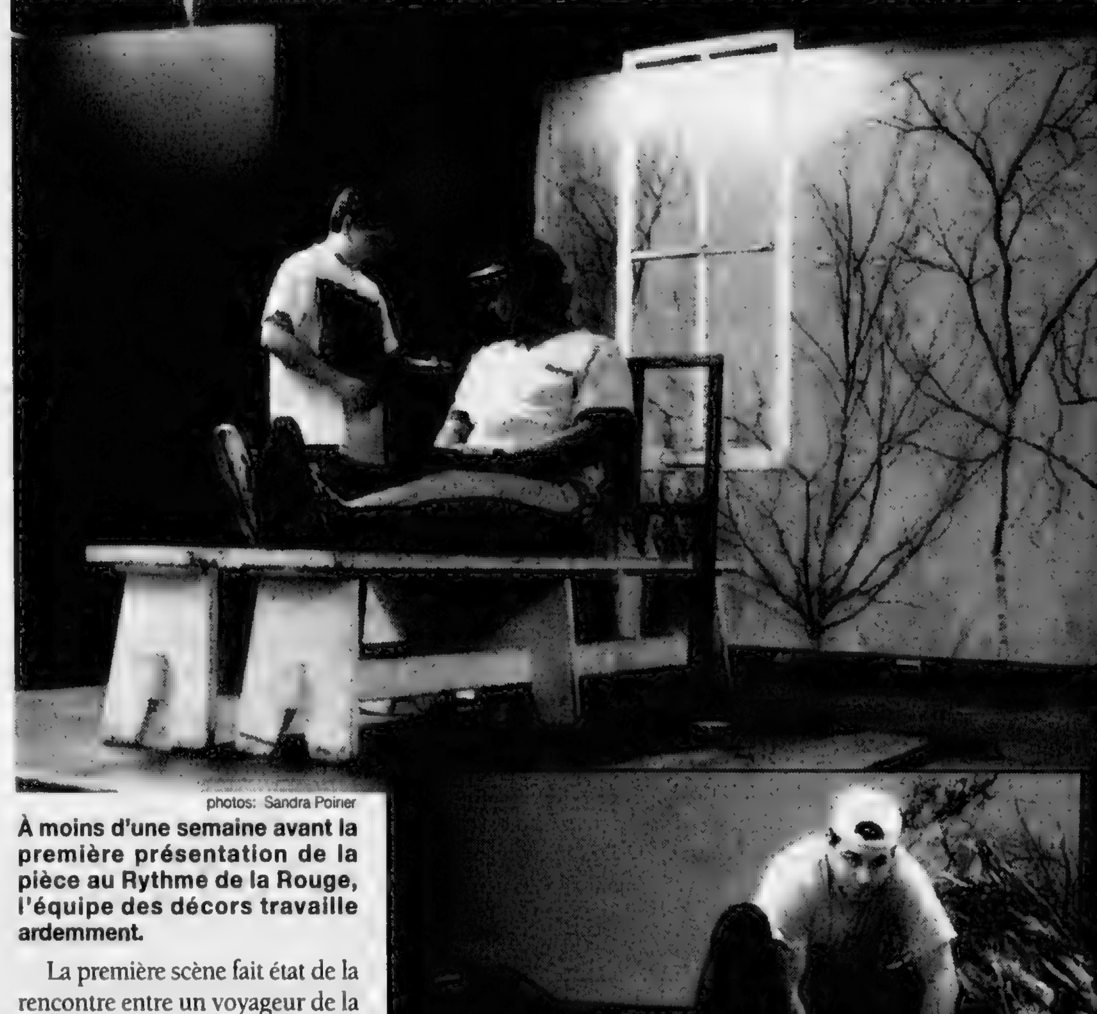
« Ça faisait longtemps que je voulais monter une pièce sur l'histoire de la région, mentionne le metteur en scène du Théâtre Montcalm, Lucien Jean. C'était un grand rêve pour moi que de monter une pièce historique, mais je n'avais pas du tout le désir de l'écrire. »

Le comité culturel de Saint-Jean-Baptiste a ainsi approché, il y a un peu plus d'un an, l'auteur Rhéal Cenerini pour la rédaction de la pièce. « Lucien Jean m'a expliqué comment il voyait la pièce, explique Rhéal Cenerini. Après environ quatre mois de recherches, j'ai rédigé en trois mois une première ébauche. En novembre dernier, j'ai fait une réécriture de la pièce.

« Je suis parti avec l'idée de raconter la saga d'une famille imaginaire de Saint-Jean-Baptiste, mentionne Rhéal Cenerini. Je raconte 200 ans d'histoire en deux heures, soit un siècle par heure !

« Ce n'est pas une pièce toute cuite, précise Lucien Jean. Ni déplacement, ni émotion ne sont indiqués dans la pièce. Les actes ne sont pas même séparés. On décide nous-mêmes des scènes. »

En deux heures, *Au rythme de la Rouge* transportera les spectateurs au travers de plusieurs générations, survolant la vie des pionniers depuis leur arrivée jusqu'à aujourd'hui.



photos: Sandra Poirier

À moins d'une semaine avant la première présentation de la pièce au Rythme de la Rouge, l'équipe des décors travaille ardemment.

La première scène fait état de la rencontre entre un voyageur de la Nouvelle-France et une femme Ojibway, et de leur mariage. « Leurs petits-enfants viendront s'établir dans la région de la Rivière-aux-Prunes puisque dans ce temps-là, le village de Saint-Jean-Baptiste n'existait pas, poursuit Rhéal Cenerini. Ensuite, arriveront des colons canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre à bord du « steamer » Bateau-Ontario. Par le biais du mariage, les colons se prêteront à la culture métisse. » La pièce prend fin dans la maison familiale en août 1999, deux ans après l'inondation du siècle.

Vingt-trois comédiens, âgés entre 5 et 65 ans, incarneront près de 28 personnages. Annette Bouchard, Céleste Bouchard, Claude Bouchard, Sacha Bouchard, Yves Bouchard, Léonne Dupuis, Rachèle Dupuis, Michel Duval, Denis Foidart, Claude Goulet, Claude Lafond, Joël Lafond, Rossel Lafond, Pauline Lafond-Bouchard, Norbert Parent, Samuel Parent, Jacinthe Leclair, Darren Sabourin, Lucette Sabourin, Matthew Sabourin, Tiffany Sabourin, Fernand St-Amant et Louise Saurette dévoileront leurs talents les 2, 3 et 4 mars à 20 h à la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste.

Pour le metteur en scène, son rêve est tout un défi ! « Je savais que c'était un grand défi, indique Lucien Jean, et c'est plus difficile que ce que j'avais imaginé. Il y a toutefois tellement de bénévoles que tout se déroulera à merveille. » *Au rythme de la Rouge* est une pièce à ne pas manquer !

(1) Les billets sont disponibles à la succursale de Saint-Jean-Baptiste de la Caisse populaire Provencher, au coût de 13 $ pour les adultes et 10 $ pour les étudiants. Information : (204) 758-3035.

Rectificatif

Dans l'article intitulé *Une coutume ces costumes* publié dans l'édition du 11 au 17 février, une erreur a été commise. Dans l'affirmation du gérant des programmes du Patrimoine, Édouard Humphrey, on aurait dû lire que les femmes ont porté le manteau bleu depuis les débuts du Festival du Voyageur. Toutes nos excuses.

Le Babillard

RECHERCHÉS

✎ Montréalaise est à la recherche de ***personnes qui viennent de Montréal*** ou des environs pour former un groupe d'échange pour des personnes qui vivent dans l'isolement et la solitude. 475-2648.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

ATELIERS ET CROISSANCE PERSONNELLE

✎ Au Centre de renouveau Aulneau : une série de 8 ateliers sur ***le stress et le burnout*** les mercredis jusqu'au 12 avril 2000 de 13 h à 15 h. Info et inscription : Madeleine au 987-7090.

✎ Pluri-elles offre un ***cours sur l'élaboration du portfolio de carrière***. Info et inscription : Robin au 233-1735 ou 1-800-207-5874.

CONCOURS

✎ ***Artistes en arts visuels*** : si vous utilisez le papier dans vos créations, vous êtes invités à soumettre une œuvre dans le cadre de ***l'exposition-concours L'Art et le Papier IV*** organisée par la Galerie d'art Jean-Claude Bergeron à Ottawa. Formulaire, règlements du concours et info : (613) 562-7836, fax (613) 562-1677, Courriel : galbergeron@home.ca

SANTÉ

✎ Le ***marathon de lecture de la sclérose en plaques*** : plus vous lisez, plus vous collectez d'argent de vos donateurs. Les participants s'engagent à lire pendant trois semaines au cours des mois de février et mars. Info : Rachelle au 988-0909, ou 1-800-268-7582.

RELIGION

✎ ***Serge Gagnon*** sera au Manitoba du 22 au 26 mars 2000. Ancien prisonnier, Serge Gagnon offre le témoignage de quelqu'un qui a eu le courage de changer sa vie. Pour des renseignements sur cette visite, contactez l'École d'évangélisation de Saint-Malo au (204)347-5396.

✎ ***Comment transmettre la foi à nos enfants et petits-enfants*** : c'est le thème d'un après-midi de réflexion organisé le dimanche 5 mars de 13 h à 17 h 15 à la Villa Maria, en collaboration avec le Service du mariage et de la famille du Manitoba. Info : 231-4479.

✎ Prochaine ***session de préparation au mariage*** les 7, 8 et 9 avril et les 5, 6 et 7 mai, au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ ***Soirée impro souper-mystère Dernier baiser*** le 17 mars à 18 h au gymnase de l'école Gabrielle-Roy. Pour des billets, composez le 878-2147 (Joël ou Élaine). Places limitées à 100 personnes.

✎ Ne manquez pas la 4e édition de ***Francofoire, la fête communautaire francophone d'Île-des-Chênes*** qui clôture la semaine de la francophonie. Pour les jeunes de tous âges. Activités variées (jeux collectifs, chambre à air, improvisations, film, etc.). Le 19 mars de 13 h à 16 h à l'École Gabrielle-Roy.

✎ Prochaine messe animée par les adolescents et jeunes de la ***paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde*** : le 26 mars à 10 h 30. Info : Lorraine au 878-9093.

HAYWOOD

✎ La troupe de théâtre de Saint-Laurent présentera sa ***pièce Un homme et sa passion*** à la salle communautaire de Haywood le 12 mars à 14 h. Billets 10 $. Info : Fernande Robidoux, 379-2216 ou Angèle Rouire, 379-2252.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ ***Vin et fromage en compagnie du groupe les Bûcherons***, le 18 mars

à la salle du Centenaire à 20 h. Billets (12 $ adultes ; 6 $ 18 ans et moins) disponibles au Foidart Mini-Stop. Info : 248-2390.

✎ ***Souper spectacle avec Edmond Dufort et Vincent Dureault***, le 1er avril. Souper à 18 h et spectacle à 19 h 30. Billets : 15 $. Info : Anna-Maria Gaudet, 476-2784.

SAINT-ADOLPHE

✎ ***Bière et saynètes*** organisé par le comité culturel, le samedi 11 mars à 20 h, au sous-sol de l'hôtel de Saint-Adolphe. Prix de présence. Info et billets (10 $) : Éveline au 883-2383 ou Adrien au 883-2381.

SAINTE-ANNE

✎ ***Déjeuner avec encan silencieux*** organisé par les Chevaliers de Colomb, le dimanche 27 février de 10 h à 13 h. Les profits serviront au projet de grotte du Conseil. Pour donner des objets à l'encan, contactez Raymond Connelly au 422-8650.

✎ Les résidants intéressés à participer au ***groupe d'étude Vision 2000*** peuvent entrer en contact avec Paul Filteau au 422-5616. Réunion du groupe d'étude le jeudi 2 mars à 19 h, à la salle d'urgence, 1er étage de la caserne des pompiers.

SAINT-BONIFACE

✎ Prochaine ***messe jeunesse*** au Collège universitaire de Saint-Boniface le 27 février à 19 h 30, précédée d'une demi-heure de chant. Info : 237-1818, poste 424.

✎ Le Cercle Molière ***recherche des archives*** (photos, programmes, affiches, anecdotes ou autres) pouvant servir dans le cahier souvenir du 75e anniversaire. Info : 233-8053.

✎ Le ***Mini Franco-fun du Parc Windsor*** a quelques places pour le groupe du mardi matin (Georgette Dupuis au 255-2486).

✎ Le ***Mini Franco-fun de Saint-Boniface*** désire reprendre ses activités. Inscrivez-vous le plus tôt possible auprès de Joanne Colliou au 233-2448.

✎ ***Vin et fromage pour célébrer le 50e anniversaire de l'école Marion School*** (619 Des Meurons), le vendredi 14 avril de 18 h à 22 h. Admission : 3 $. Venez rencontrer d'anciens collègues et enseignants ! Info : 233-2893.

SAINT-LAURENT

✎ La troupe de théâtre de Saint-Laurent présentera ***Un homme et sa passion*** à la salle paroissiale le dimanche 5 mars à 14 h. Entrée : 5 $.

SAINTE-ROSE

✎ Le comité culturel organise ***sa 7e Veillée du bon vieux temps***, le samedi 26 février, au centre communautaire de Sainte-Rose-du-Lac. Souper à 18 h, saynètes et spectacle ***Au temps de la bonne chanson***, avec les artistes invités, Gérard et Stéphane. Billets (15 $/personne ou 40 $/famille) disponibles à la caisse de Sainte-Rose, à la caisse de Laurier ou auprès de Hélène (447-2786) et de Denise (447-2877).

SOMERSET

✎ Le comité culturel de Somerset présente un ***meurtre et mystère, Amour à mort***, le dimanche 5 mars à 17 h 30, à l'hôtel de Somerset. Billets : 15 $ souper et soirée. Info : 744-2607 ou 744-2170.

PRIX ET BOURSES

✎ L'organisme Impératif français accorde chaque année le ***prix d'excellence Lyse-Daniels*** à des personnes, entreprises ou organismes qui ont contribué à la promotion du français, ainsi que les ***prix Citron ou COCO*** à des organismes ou entreprises qui ont besoin d'être sensibilisés à la qualité/quantité des services en français. Date limite : 2 mars 2000. Info : (819) 684-8460.

✎ À la recherche d'un emploi à temps partiel ou d'une bourse d'études ? Renseignez-vous sur le ***Programme des moniteurs de langues officielles***, le ***Programme de bourses d'été de langues*** ou le ***Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec***. Info : 1-877-866-4242 ou www.cmec.ca/olp/

✎ La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisent le ***Prix de la francophonie en alphabétisation 2000*** (1 000 $), décerné à une personne adulte qui a appris à lire et à écrire. Info: (613) 749-5333 ou www.franco.ca/alpha/ (FCAF) ou (418) 681-4661 ou .

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*



photo: APF

Miguel Joyal et Denis Savoie ont participé au concours de sculpture sur neige qui avait lieu en face du Parlement canadien, dans le cadre du festival d'hiver Bal de neige. Le thème du troisième concours était « Les grands moments de l'histoire du Canada ». Les sculpteurs provenaient des dix provinces et des trois territoires. L'œuvre représente le traiteur de pelleteries Jean-Baptiste Lagimodière qui avait été dépêché à Montréal avec deux de ses compagnons en 1815, pour aviser Lord Selkirk des troubles qui s'annonçait sur la Rivière rouge. Arrivé le 10 mars 1816 après avoir traversé à pied plus de 3 000 kilomètres de forêts boréales en plein hiver, Jean-Baptiste Lagimodière sera récompensé de ses efforts en recevant des terres. Il deviendra ainsi l'un des premiers francophones à s'établir en permanence dans la région de la Rivière rouge. Sa fille, Julie, lui donna éventuellement un petit-fils qui deviendra célèbre, le chef métis Louis Riel. C'est le Québec qui a remporté le premier prix, avec une sculpture représentant le hockeyeur Maurice Richard.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mardi Jazz à 21 h : ***Maggi May & Company*** le 29 février et Brian Ratushnlak le 7 mars; et ***le Foyer présente*** une soirée littéraire ***Moi Tarzan, toi Jane*** le 2 mars à 20 h 30 ; ainsi qu'une ***soirée blues avec Sassy Jack*** le 3 mars à 20 h 30. (233-8972).

Dans sa série Classics, l'Orchestre symphonique de Winnipeg propose des ***airs de Beethoven, Mozart et Bizet***, les 25 et 26 février à 20 h. Également, le 2 mars à 19 h 30 : ***Light Classic :Mozart***. Info : 949-3999.

Dans la série Jazz de la Fondation Asper : ***Jay Leonhart***, avec Bill Charlap et Rob Siwik, le dimanche 5 mars à 13 h et 20 h au théâtre Berney, 123, rue Doncaster. Billets : 20 $. Info : 477-7510.

Winnipeg Jazz Orchestra présente ***Cuban Fire Suite avec The Stan Kenton Band***, le mercredi 8 mars à 20 h, à la salle Muriel-Richardson du Musée des beaux-arts. Billets (8 et 12 $) : 661-4834.

Le 14 mars à 20 h à la salle du Centenaire, spectacle de l'ensemble Chai Folk, ***Chai 2000 avec Finjan comme artiste invité***. Billets : 12 $ et 20 $, au 780-3333.

Spectacle de levée de fonds pour le Gaz Station Theatre le samedi 11 mars dès 19 h. En vedette : ***Jazzamataz, Sisler's Most Wanted, et The R&R Brothers Band***. Billets 9 $ disponibles au 284-9477.

One-man show de ***Lorne Elliott*** au centre culturel West End, le 9 mars à 20 h. Billets (17 $) au 780-3333.

Le festival Folk présente ***Ani DiFranco, Gillian Welch et Greg Brown*** pour une soirée de musique acoustique, le 12 mars au théâtre Walker. Billets : 37,50 $ au 780-3333.

Le festival Folk ***recherche de jeunes talents*** (15-24 ans) pour un événement consacré à la jeunesse lors du prochain festival. Chanteurs/euses, paroliers, interprètes, groupes, guitaristes, violoneux, percussionnistes, etc., renseignez-vous au 231-0096. ***Date limite pour faire demande : le 1er mai 2000.***

CINÉMA

Le ***festival de films pour enfants Freeze frame*** est de retour du 15 au 19 mars. En français, le festival présente le long métrage ***d'animation Kirikou et la sorcière***, adaptée des légendes de l'Afrique de l'ouest ; deux compilations de courts métrages, ***Avec Grand-mère*** et ***Agathe Tricote*** ; un long métrage pour les adolescents, ***Roulez jeunesse*** ; et, pour les tout-petits, des dessins animés de l'Office national du film, ***Un crocodile dans mon jardin*** et ***Munk et Lemmy***. Projections au Towne Cinema 8. Programmation complète disponible en mars dans les bibliothèques publiques de Winnipeg.

Amateurs de cinéma, surveillez ***Local Heroes, festival de films canadiens indépendants*** présentés dans divers endroits de Winnipeg du 27 février au 4 mars. Guide officiel disponible dans les magasins d'alcool et les boutiques Roger's video. Info : 956-7800.

EXPOSITIONS

Au CCFM, voyez ***En relief : estampes du vieux Québec***, en montre dans la galerie jusqu'au 12 mars. Également, au salon Empire du Centre du patrimoine, ***Acquisitions récentes : collection Pauline Boutal.***

Nouvelles expositions au Musée des beaux-arts : ***Focus on the 1950s : The Winnipeg Art Scene*** ; et ***Drawing Distinctions : 20e Century Drawing and Watercolours from the British Council Collection***. Jusqu'au 20 avril. Info : 786-6641.

Au Musée de l'Homme et de la Nature : ***Revelations from the Ancient Sands, Antiquities from Early Civilizations***. Info : 956-2830.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

FRANCOPHONIE 2000

Notre ambassadeur littéraire

Roger Léveillé représentera le Canada lors de la rencontre Francophonie 2000 qui aura lieu du 17 au 25 mars à Atlanta.

Daniel BAHUAUD

« *Francophonie 2000*, c'est l'occasion idéale de faire connaître les Franco-Manitobains, notre identité et nos conditions culturelles, à une population nord-américaine, même mondiale », souligne l'auteur Roger Léveillé, invité par le consulat canadien à représenter du 17 au 25 mars le Canada à ce festival qui regroupera, à Atlanta, les 52 pays de la francophonie.

Organisé par les consulats américain, canadien, belge et français avec la collaboration d'Air France, de l'Office du commerce du Québec et de nombreuses organisations culturelles, *Francophonie 2000* comprendra des discussions sur le commerce et le cyberespace francophones, une exposition de peintures haïtiennes, des concerts ainsi qu'une série de tables rondes sur des sujets littéraires et culturels.

Vétéran de nombreux colloques et de rencontres culturelles internationales, Roger Léveillé se dit très heureux de pouvoir y participer. « Je pourrai parler de notre littérature et rappeler aux gens que dans l'Ouest, nous ne sommes pas des Québécois qui se sont oubliés, mais un groupe culturel qui a su forger sa propre identité, explique-t-il. La preuve est dans la force de nos institutions, par exemple nos deux maisons d'édition. »

Roger Léveillé donnera deux présentations lors de deux tables rondes portant sur *Le rapport à la langue* et *Le sentiment de la langue*. Pour, *Le rapport à la langue*, il fera un court survol des rapports particuliers qu'ont eu quelques auteurs franco-manitobains avec leur langue maternelle.

« Nos premiers poètes, notamment Louis Riel, étaient Métis, mais ils écrivaient rarement en Michif, note-t-il. Leur français était soigné, en raison de l'éducation classique qu'ils avaient reçue. C'était un rapport plutôt problématique.

« Des auteurs plus récents, tels que Charles Leblanc et Louise Fiset, ont des rapports différents face à leur langue, poursuit-il. Ils utilisent de l'anglais dans leurs textes, parce qu'ils sont entourés de la culture américaine. Paul Savoie, de son côté, a choisi d'écrire tantôt en français, tantôt en anglais, se sentant à l'aise dans les deux langues. Tandis que Guy Gauthier s'est détourné du français pour écrire des pièces anglaises à New York. C'était un geste de révolte. Il s'est opposé à ce que représentait dans sa jeunesse la langue française, c'est-à-dire les valeurs reçues de la foi et de la famille. »

Pour *Le sentiment de la langue*, l'auteur traitera du rapport qu'ont les Franco-Manitobains avec le Québec. « L'idée d'une grande famille canadienne-française a pris fin avec la révolution tranquille, lorsque le Québec s'est vêtu d'une identité limitée aux frontières de la province, note-t-il. Les francophones minoritaires ont été obligés de prendre en main leur propre identité, de là le concept même du "Franco-Manitobain" ou du "Franco-Albertain". Maintenant, les communautés francophones tentent de façonner une nouvelle "nation" franco-canadienne. On constate donc que notre identité est en évolution. »

Archives La Liberté

Roger Léveillé : « Nous ne sommes pas des Québécois qui se sont oubliés. »

CERCLE MOLIÈRE

Attention ados !

Attention parents de jeunes de 12 ans et plus : le théâtre de l'Escaouette présentera ***Cap enragé***, une pièce d'Herménégilde Chiasson, à la salle Pauline-Boutal, le 6 mars.

Invité par le Théâtre du Grand cercle, le théâtre de l'Escaouette jouera d'abord devant un public scolaire, mais le Cercle Molière a aussi prévu une représentation publique en soirée, qui débutera à 19 h 30.

Cap enragé est un suspense qui raconte l'histoire de deux adolescents accusés d'un crime. Un party réunissant des jeunes se termine par une mort; l'enquête de la police pointe vers Patrice et Geneviève, et l'interrogatoire qui suivra permettra de résoudre le mystère.

Comme l'indique l'agente de marketing du Cercle Molière, Aline Campagne, *Cap enragé* est une pièce plutôt dramatique qui explore des thématiques chères aux jeunes : la loyauté entre pairs, les relations amoureuses, les droits des jeunes et la loi, la liberté face à la responsabilité, les relations familiales.

Les billets pour la représentation publique sont en vente au coût de 6,50 $ par personne, et comprennent une réception après la représentation. Réservations auprès de Nicole (233-8053) d'ici au 1er mars.

S. L.

CARTE blanche

par Charles Leblanc

Littérature cyberpunk : un futur proche

Cyberpunk (n. m. et adj.) : Courant littéraire apparu aux États-Unis au début des années 80, dont les œuvres, essentiellement de science-fiction, sont centrées sur la technoculture et les attitudes anticonformistes.

Office de la langue française, *Vocabulaire d'Internet*, Québec, 1997.

Voilà une bonne définition qui oublie cependant de préciser que ce courant littéraire n'est pas apparu aux États-Unis, mais bien au Canada, issu du cerveau imaginatif de l'écrivain William Gibson, qui vit dans la région de Vancouver. Il est le premier à avoir utilisé le terme « cyberespace » pour parler d'un lieu imaginaire associé métaphoriquement à Internet où les internautes travaillent, batifolent, enquêtent, se cachent et volent. C'était dans son premier roman, intitulé *Neuromancien*, qui lui a mérité en 1984 les trois prix littéraires du monde de la science-fiction anglophone, le prix Hugo, le prix Nebula et le prix Philip K. Dick.

Les amateurs de science-fiction ont été étonnés. Voilà un écrivain qui traitait d'un futur proche (demain matin à la vitesse à laquelle évolue la technologie) et qui ne centrait pas ses romans sur les innovations techniques ou sur une illustration d'une théorie scientifique quelconque, mais sur des personnages majoritairement marginaux se débattant dans un monde de plus en plus câblé et par le fait même, de plus en plus répressif. Pour Gibson, la technologie peut être libératrice si on la soustrait au contrôle des grandes sociétés qui ont pris le dessus sur des gouvernements de moins en moins pertinents.

Bien que Gibson n'ait rien d'un internaute « nerd » et qu'il ait avoué ne pas être un fanatique de l'informatique, ses romans qui ont suivi (1) mettent le doigt directement sur les problèmes que posent les nouvelles technologies tout en indiquant les nouvelles formes que celles-ci tendent à adopter.

En effet, les héros (d'ailleurs, ce sont surtout des jeunes femmes) de Gibson sont des bidouilleurs (équivalent français de « hacker ») ou des pirates informatiques (équivalent français de « cracker ») qui cherchent à contrecarrer les plans de diverses transnationales assoiffées de contrôle et de pouvoir. Ses personnages utilisent des ordinateurs semi-biologiques et peuvent se brancher directement à Internet en collant des électrodes sur les tempes. Les villes où ils vivent sont des mégalopoles (Los Angeles s'étend de San Francisco à San Diego) et l'influence des « bébelles » électroniques japonaises est partout, y compris une chanteuse pop virtuelle qui est plus populaire que Céline Dion.

L'émission télévisée *Max Headroom* se situait dans la même veine : description d'un futur proche à saveur dystopique où l'anarchisme allié à l'humour est la seule option de survie. Et ce futur est déjà ici : attaques récentes sur d'importants sites Web, concentration accrue dans tous les secteurs industriels, monopolisation de l'information, paupérisation accentuée des laissés pour compte de la « révolution » technologique, être humains hybrides (chair-machine), etc. Le grand public connaît l'écrivain grâce à l'adaptation cinématographique d'une nouvelle, *Johnny Mnemonic*, publiée dans un recueil intitulé *Burning Chrome* (1986) (*Gravé sur chrome* pour la traduction française publiée chez J'ai lu, alors qu'à mon avis, il faudrait lire « Escroquer Chrome », qui est le nom d'un personnage).

D'autres écrivains ont emboîté le pas et c'est pourquoi on parle d'un courant littéraire animé entre autres par les romanciers Rudy Rucker et Bruce Sterling (deux Américains) et l'essayiste-poète Christopher Dewdney (un Canadien).

Un exemple parmi d'autres. Dans son dernier roman intitulé *Distraction*, Bruce Sterling parle d'un futur possible où les Chinois ont saboté l'économie américaine fondée sur le travail intellectuel en diffusant dans Internet tous les codes sources des logiciels dont la propriété est américaine. Ayant laissé leurs capacités industrielles se détériorer, les États-Unis se retrouvent le bec à l'eau : effondrement de l'économie, régionalisation du pouvoir, banditisme (avec tous ces fusils en circulation) et quelques poches de relative tranquillité.

Les romans de William Gibson éclairent la réalité actuelle en nous présentant un futur possible dont les aspects négatifs devraient nous pousser à transformer le monde actuel.

(1) *Count Zero* (1986), *Mona Lisa Overdrive* (1988), *Virtual Light* (1993), *Idoru* (1996).

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

35e anniversaire de la Caisse Populaire de Sainte-Anne



Dans La Liberté du 10 avril 1974, on pouvait lire: « En cette occasion du 35e anniversaire de la Caisse Populaire de Sainte-Anne, l'Administration a cru bon d'offrir aux anciens Officiers une plaque ou un certificat selon les années de service. Les personnes qui reçurent une plaque furent: (de gauche à droite) M. Robert Arbez (10 ans de service), M. Louis Champagne (10 ans), M. Gilbert Brunette (11 ans), Mme Annie Desautels (15 ans), M. Félix Dufresne (10 ans), M. Camille Chaput (14 ans), M. Marius Magnan (20 ans), M. Adrien Lajoie (14 ans), M. J.-P. Trudeau (13 ans), M. Tobie Perrin (15 ans), Mé Emile Champagne (16 ans), M. Lionel Théberge (10 ans), M. Joachim Paillé (14 ans). »



Pâtes au poulet facile

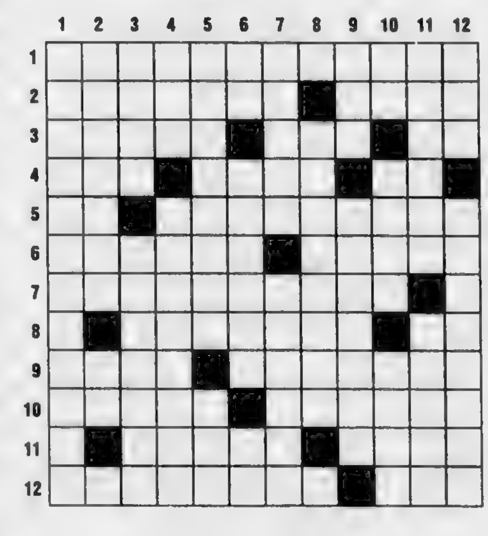
1 lb (500 g) de poitrines de poulet désossées, la peau enlevées, découpées
1 c. à table (15 mL) d'huile végétale
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de céleri condensée
2 1/4 tasses (625 mL) d'eau
1/2 c. à thé (2 mL) de basilic séché, broyé
2 tasses (500 mL) de légumes mélangés surgelés (brocoli, chou-fleur, carottes)
2 tasses (500 mL) de pâtes alimentaires en forme de spirale, sèches

- Dans un poêlon, faire dorer le poulet dans l'huile chaude. Réserver. Ajouter la soupe, l'eau, le basilic et les légumes. Porter à ébullition.
- Ajouter les pâtes sèches. Cuire à feu moyen 10 minutes, en remuant fréquemment.
- Ajouter le poulet doré. Cuire 5 minutes ou jusqu'à ce que les pâtes soient *al dente*, en remuant fréquemment. Servir avec du parmesan râpé.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 84



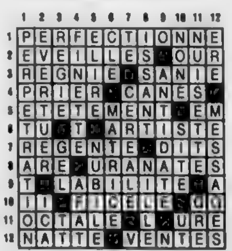
HORIZONTALEMENT

1. Leurs fleurs ne s'ouvrent que la nuit.
2. Féler en étoiles. – Décore.
3. Déchiffrerai. – Habitant. – En sens inverse dans le dictionnaire.
4. Légalité. – Grand-mère. – Doublée.
5. Article espagnol. – De notre côté.
6. Niaise, étourdie. – Qui existe dès la naissance.
7. Présentes de manière théâtrale.
8. Avoir en sa possession. – Doublée.
9. Mois. – Unité de mesure de conductance électrique.
10. Doubla d'ouate. – Mangeoire pour la volaille.
11. Non. – Titre porté par les seigneurs.
12. Rappeler au souvenir. – Partie d'un canal.

VERTICALEMENT

1. Leurs fleurs ne s'épanouissent que le jour.
2. Priver un végétal de lumière. – Doublée.
3. Petit perroquet. – Point du ciel d'où paraissent émaner les étoiles filantes d'un essaim.
4. Épouse de Jacob. – Affermir.
5. Rejetât. – Recueil de bons mots.
6. Personnel. – Coupes la cime. – Nicole Carrier.
7. Catastrophe. – Apprend les rudiments d'une science à quelqu'un.
8. Cerisier des oiseaux.
9. Prit du bon vin et s'enivra. – Sans crochets.
10. Patrie d'Abraham. – Dans le Pas-de-Calais. – Exprimé.
11. Exerce une action. – Établira un lien de parenté.
12. Utile à chacun des tertres de départ. – Qui n'ont pas été admises à un examen.

RÉPONSES DU N° 83



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	R	F	E	C	T	I	O	N	N	E
2	E	V	E	I	L	L	E	S	■	O	U	R
3	R	E	G	N	I	E	■	S	A	N	I	E
4	P	R	I	E	R	■	C	A	N	E	S	■
5	E	T	E	T	E	M	E	N	T	■	E	M
6	T	U	■	T	■	A	R	T	I	S	T	E
7	R	E	G	E	N	T	E	■	D	I	T	S
8	A	R	E	■	U	R	A	N	A	T	E	S
9	T	■	L	A	B	I	L	I	T	E	■	A
10	I	I	■	F	I	C	E	L	E	■	U	[illegible]
11	O	C	T	A	L	E	■	L	■	U	R	E
12	N	A	T	T	E	■	V	E	N	T	E	S



Le Club de Bicolo

La vue

Bonjour ! Cette semaine, je m'intéresse aux yeux. Nous sommes chanceux de pouvoir regarder et voir ce qui se passe autour de nous. Et si on a de la difficulté à voir, on porte des lunettes et le problème est corrigé. Quelle invention merveilleuse ! Que faisait-on avant leur invention ? On passait notre vie à voir flou ?

Je suis chanceux; jusqu'à maintenant, mes yeux sont en parfaite santé. Mais parce que des membres de ma famille portent des lunettes, il se peut que j'aie besoin d'en porter aussi un jour.



Pourquoi des lunettes ?

Tu sais que tu as un problème avec tes yeux si tu portes des lunettes, mais sais-tu lequel ? Regarde le dessin ci-dessous.

Si ton œil est normal, l'image se forme sur la rétine et elle est claire.

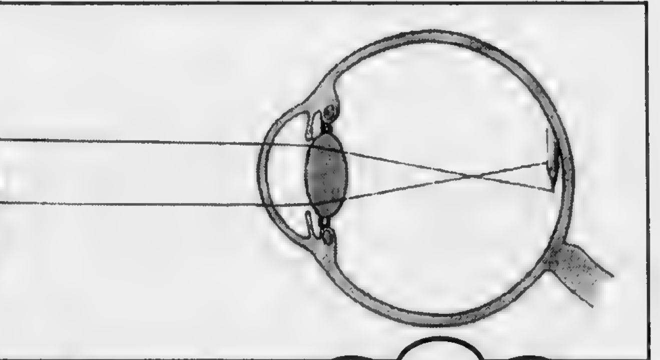
Si ton œil est trop court, l'image se forme derrière la rétine. Alors, tu vois mal de près. Tu es donc **presbyte.**

Si ton œil est trop long, l'image se forme avant la rétine. Alors, tu vois mal de loin. Tu es donc **myope**.

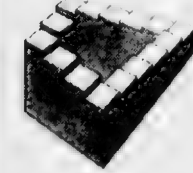


Le monde à l'envers

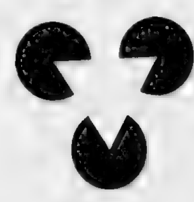
Lorsqu'on observe une chose comme un crayon, l'image apparaît à l'envers dans notre œil. Heureusement, notre cerveau s'assure de nous la faire voir à l'endroit !



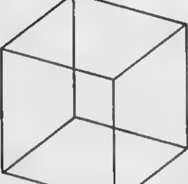
Illusions d'optiques



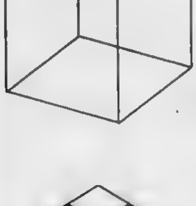
Comprends-tu pourquoi cette image est impossible ?



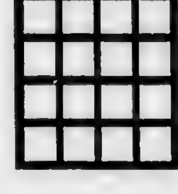
Comprends-tu qu'il n'y a pas de triangle ?

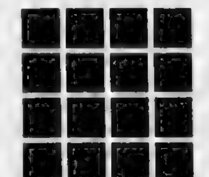


Lorsque tu regardes ce cube, tu peux le regarder soit par-dessus ou par en dessous. Essaie !



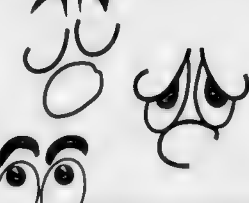
Si tu observes attentivement ces cubes, tu peux d'une façon en voir six et d'une autre façon en voir sept.





Observe ces grilles de Herman. Que se passe-t-il aux intersections des carrés? Dans la première grille, tu devrais voir des points noirs et dans la deuxième, des points blancs.





Savais-tu qu'il y a des gens qui n'arrivent pas à voir certaines couleurs. Ils ne peuvent distinguer le rouge du vert ou encore le bleu du jaune. On les appelle des **daltoniens**.

À toi d'observer

Voici une série de fleurs. Trouve les deux qui sont pareilles.



RÉPONSES

À toi d'observer : 1 et 10

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Théâtre

Changer le regard de l'autre

Avec 15 secondes, François Archambault a voulu nous amener à voir la personne avant le handicap. Son comédien Dave Richer nous apprend à vivre de bon cœur.

Daniel BAHUAUD

« En écrivant *15 secondes*, j'ai voulu communiquer un changement important qui s'est opéré en moi lorsque j'ai appris à connaître Dave Richer, un comédien atteint de paralysie cérébrale, explique le dramaturge québécois François Archambault. Tranquillement, j'ai appris à ne plus voir le handicap, mais le côté pleinement humain d'une personne intelligente et comique, dotée des mêmes aspirations que tout le monde. »

Ayant mérité à son auteur le prix du gouverneur-général en 1998, *15 secondes* sera présenté en anglais au Prairie Theatre Exchange. Traduite par Bobby Theodore avec l'appui de François Archambault, la pièce raconte l'histoire d'un triangle amoureux qui sort de l'ordinaire. Mathieu (Dave Richer), atteint de paralysie cérébrale, tombe amoureux de Charlotte (Sharon Bajer), la blonde de son frère Claude (Roger Shank). Grâce à des péripéties à la fois tendres et comiques, l'auditoire en vient à faire, face aux personnes handicapées, le même cheminement que l'auteur.

Ce cheminement est dû en grande partie à Dave Richer, qui joue le rôle de Mathieu. En 1996, le comédien a demandé à l'auteur de lui écrire cette pièce. « L'idée ne me souriait pas, admet François Archambault. Elle ne rejoignait pas ma sensibilité d'auteur. Elle me faisait même peur. Mais lorsque j'ai rencontré Dave, son sens de l'humour était désarmant. Ça rejoignait mon univers.

« Mes autres pièces ne permettaient pas aux personnages de s'éveiller à eux-mêmes, poursuit l'auteur de 32 ans. Je critiquais le comportement de gens détestables. *15 secondes* m'a permis d'exprimer plus de tendresse et d'empathie envers mes personnages. Comme bien des frères, Claude et Mathieu s'aiment malgré les difficultés à lesquelles ils se heurtent dans le quotidien. »

Dave Richer ajoute que ce quotidien ressemble de beaucoup au sien. « Je voulais du matériel qui rejoindrait mon vécu, explique-t-il. François Archambault a compris ma réalité. Je ne dis pas que la pièce, c'est ma biographie. Je suis comédien de formation et Mathieu est, après tout, un rôle. Mais ça reflète certainement ma vision de la vie. Je ne sais pas comment il l'a fait, mais François a réussi à communiquer ce point de vue au public. Dans la pièce comme dans ma vie, ça ne me dérange pas d'être handicapé. J'ai une certaine fierté à être ce que je suis. Je ne me vois pas comme une victime. C'est ce que communique François dans sa pièce… Et ça pogne! »

Dans *15 secondes*, le questionnement de Mathieu sur la possibilité d'une relation amoureuse est aussi celui de Dave Richer. « C'est une des forces de la pièce, mentionne-t-il. On comprend que du côté amoureux, du côté *fille*, c'est compliqué. Pour un handicapé, l'amour est une recette difficile et il y a peu de filles qui veulent la goûter. Comme Mathieu, il m'arrive d'y penser pas mal. Mais je me dis qu'au moins, je fais un métier que j'aime. »

C'est un métier dont Dave Richer est fier, surtout que la critique a été très positive à son égard. Le comédien estime en effet que sa présence ajoute beaucoup de crédibilité à la pièce. « Comme n'importe quel comédien, j'exploite mes atouts, note-t-il. Il faut vraiment un "Mathieu" atteint de paralysie. *15 secondes* a été monté à Calgary avec un comédien en santé. Ce n'était pas pareil. Avec un "vrai" handicapé, le public est confronté dès le début et en a pour deux heures de remises en question. Il ne peut pas changer de poste! C'est plus difficile, mais c'est bénéfique. »



Malgré le sérieux du thème, *15 secondes* évite l'écueil du pathétique, grâce à l'humour plutôt osé de son auteur. Le début de la pièce provoque un rire nerveux né du malaise des spectateurs devant le jeu de Dave Richer. Mathieu, par exemple, éprouve de grandes difficultés à tartiner ses toasts le matin.

« Je savais que certaines scènes causeraient un malaise, souligne François Archambault. On voit quelque chose qui dérange, mais qui est à la fois très drôle. Mais je crois que rire, surtout en début de pièce, permet justement d'évacuer la nervosité et d'apprivoiser nos émotions face aux handicapés. Quand on rit avec quelqu'un, on a tendance à être plus près de lui. »

Responsable de la mise en scène de *15 secondes*, Micheline Chevrier estime que « c'est une pièce chaleureuse, avec de l'humour chaleureux, humain, et sain. Le sens de l'humour de Dave s'incarne dans Mathieu, le personnage le moins démuni de la pièce. »

15 secondes sera présenté au PTE du 24 février au 12 mars. Billets : 18 $ étudiants, 26 $ à 28 $ public, 18 $ à 20 $ aînés. Renseignements : 942-5483.



Photo : Daniel Bahuaud

Dave Richer et Micheline Chevrier sont fiers de l'humour chaleureux qui se dégage de la pièce *15 secondes*.

Musique

Un premier disque pour Kraink

Erick THÉBERGE

C'est devant 150 personnes que le groupe manitobain, Kraink, a lancé son album le samedi 19 février, à l'occasion d'un spectacle présenté au Festival du Voyageur. Le groupe, formé depuis à peine un an, a créé de toutes pièces son album appelé « tourner retourner ». Le trio se compose de deux frères, Eric et Jérémie Gosselin et de leur cousin, David Sidall.

L'histoire de l'album est plutôt originale. Les parents des deux frères ont investi dans une console musicale et un ordinateur assez puissant, ce qui a permis jeune groupe de transformer le sous-sol familial en studio d'enregistrement. Kraink a commencé à enregistrer en juillet 1999.

Ils ont immortalisé leurs efforts musicaux grâce aux puissants logiciels informatiques. Une fois les compositions « mises en boîte » dans l'ordinateur, les trois complices ont acheté leurs disques compacts vierges chez Future Shop. L'ordinateur s'est chargé de graver les chansons sur disques. Mis à part l'achat du matériel informatique, qui vaut quelques milliers de dollars, le coût total de l'opération s'élève à 250 $!

Les trois membres de Kraink ont aussi utilisé leur ordinateur pour créer et imprimer la pochette du disque. Le trio manitobain a ainsi produit 50 albums qui ont tous été vendus lors du spectacle. « On voudrait que les gens apprécient notre musique et qu'ils puissent l'écouter à la maison », dit le multi-instrumentiste du groupe, Éric Gosselin.

Leur musique, dit-il, se qualifierait de « rock acoustique révolutionnaire ». « Nos textes parlent surtout d'anti-conformisme », explique Éric Gosselin. On trouve Éric Gosselin à la basse, à la guitare électrique et à la batterie (sur une pièce). Le chanteur Jérémie Gosselin joue aussi de la guitare acoustique et didgeridoo, un instrument australien qui ressemble à un gros tuyau, et enfin, David Sidall joue de la batterie et de la guitare acoustique (sur une pièce de l'album).

Le groupe planifie déjà un deuxième album et prévoit participer à la prochaine Chicane électrique.

Expositions

Des Pauline Boutal inédits

Vous passez près du Centre culturel franco-manitobain ? Faites un petit détour pour admirer des œuvres de la défunte artiste Pauline Boutal, des tableaux qui n'ont jamais été présentés au public jusqu'à tout récemment.

Sandra POIRIER

Une douzaine d'œuvres de la défunte artiste Pauline Boutal sont en montre jusqu'en avril au Salon Empire du Centre du Patrimoine adjacent au Centre culturel franco-manitobain (CCFM). « Aucun de ces tableaux n'a été présenté au public jusqu'à présent », indique la coordonnatrice des expositions au CCFM, Nicole Coulson.

« Des huiles sur toile, des pastels et des aquarelles représentant des portraits, des scènes urbaines du Québec et de la France ou des portraits de natures mortes font partie de cette nouvelle exposition », mentionne Nicole Coulson. Ces œuvres de Pauline Boutal témoignent non seulement d'une diversité dans les sujets et les médiums employés mais aussi d'une grande sensibilité.

Ces tableaux s'ajoutent à la collection permanente du CCFM qui compte aujourd'hui 28 œuvres de Pauline Boutal. Le CCFM a l'honneur de les rendre accessibles à la communauté et de les conserver pour les générations futures. La galerie du Salon Empire est ouverte de 8 h 30 à 17 h.

Par ailleurs, la Galerie du CCFM présente l'exposition *En relief : estampes du vieux Québec*. Les amateurs d'œuvres d'art pourront contempler 44 gravures produites entre 1910 et 1960 par 28 artistes de renom tels qu'André Biéler, Fritz Brandmer, Clarence Gagnon, Rodolphe Duguay, Albert Dumouchel, Simone Hudon, Ernst Neumann et Frederick Taylor. « La majorité des œuvres proviennent d'une collection privée, souligne Nicole Coulson. Le propriétaire veut toutefois demeurer anonyme. »

Étant donné que l'exposition des œuvres de Marc Tétro, prévue pour févier 2000, a dû être retardée, cette exposition-ci tombait bien, poursuit Nicole Coulson. « Ça faisait quand même un petit bout de temps que nous pensions la présenter. »

En relief : estampes du vieux Québec, met en relief des images de vie rurale, des paysans au champ et des villages pittoresques d'autrefois. L'exposition permet de faire le point sur les changements sociaux de cette époque et de comprendre les orientations contemporaines de la gravure. Différents procédés techniques tels que la gravure sur bois et sur linoléum, à eaux-fortes, à pointes sèches, à aquatintes ainsi que des sérigraphies et des lithographies sont présentés.

Le Québec est depuis longtemps reconnu comme l'un des centres phares de la gravure au Canada. Tant la qualité des premières estampes que la prolifération des ateliers a donné aux artistes québécois un contexte favorisant l'épanouissement de cet art. Aujourd'hui, la gravure contemporaine du Québec est reconnue à travers le monde.

L'exposition *En relief : Estampes du vieux Québec* est en montre jusqu'au 12 mars à la Galerie du CCFM.

Saint-Boniface

Des menus en français

Erick THÉBERGE

Les menus des restaurants de la zone d'amélioration commerciale de Saint-Boniface (ZAC) devraient être traduits en français d'ici la mi-avril.

C'est ce qu'espère le directeur de Rues principales, Normand Dupas, a contacté les commerçants de la ZAC pour leur proposer le projet. « On voudrait que les menus de la douzaine de restaurants de la ZAC soient traduits pour la mi-avril, mais l'opération pourrait prendre plus de temps. Ça dépend des commerçants », indique Normand Dupas.

L'initiative vient en fait d'un professeur de français au Collège universitaire de Saint-Boniface, Carole Freynet-Gagné, qui est spécialisée en traduction. Elle avait déjà offert ses services à deux restaurants de la ZAC, le Café Juste Dessert, qu'elle fréquentait avec ses étudiants, et Aladin Pizza. Maintenant, elle voudrait étendre son service progressivement à tous les restaurants de la ZAC. Elle a donc contacté Normand Dupas pour qu'il puisse agir en tant que relais auprès de ceux-ci.

L'idée vient du fait qu'elle donne des cours de français à des étudiants anglophones. « Dans mes cours, j'ai utilisé des vrais menus pour créer des jeux de rôle à des fins pédagogiques, raconte Carole Freynet-Gagné. De fil en aiguille, l'idée m'est venue de proposer à des restaurants de traduire leur menu dans mes temps libres. C'est une façon de contribuer au développement de la communauté. »

Le Lazy Dog et le Beaujolais auraient déjà manifesté le désir de traduire leur menu.

Pour Normand Dupas, c'est là « un projet qui contribue à franciser notre coin. C'est une valeur ajoutée pour notre quartier composé de 60 % de personnes bilingues. »

Lecture de pièce

Moi Tarzan, toi Jane

Le Centre culturel franco-manitobain présente le 2 mars à 20 h 30 au Foyer une lecture de la pièce *Moi Tarzan, toi Jane* de Jeannette Bertrand. Les lecteurs de cette soirée seront : Marc-François Tremblay dans le rôle de Gaby, un joueur de hockey ; Sylvie Roy dans le rôle de Jane et Martine Pelletier à la lecture des commentaires.



photo: Sandra Poirier

Marc-François Tremblay, Martine Pelletier et Sylvie Roy .

Moi Tarzan, toi Jane raconte les huit premières années dans la vie d'un jeune couple, à partir de leur toute première nuit ensemble. « La pièce aborde plusieurs sujets comme les problèmes de communication, la virilité, le train-train quotidien, etc. », indique Marc-François Tremblay.

« C'est une pièce qui est à la fois dramatique et humoristique, précise Sylvie Roy. Il y a des parties du texte qui sont parfois assez ironiques. »

Marc-François Tremblay, Sylvie Roy et Martine Pelletier se sont réunis parce qu'ils avaient tous les goût de faire une activité théâtrale. Ainsi leur est venue l'idée de faire une lecture de pièce de théâtre à deux personnages.

« Nous pratiquons nos textes depuis l'été dernier, ajoute Sylvie Roy. On mise tout sur la voix. Jane a, entre autres, plusieurs personnalités qui doivent être reflétées par la voix. On veut aussi que le texte soit mis en valeur tout au long de ces deux heures. »

S. P.

La faune en français

Ibrahima Diallo et Jean-Pierre Sylvestre espèrent faire un survol de la faune du Manitoba dans un livre de vulgarisation scientifique destiné au grand public.

Daniel BAHUAUD

Vous aimeriez tout savoir sur la faune manitobaine? Et en français? Grâce à Ibrahima Diallo et à Jean-Pierre Sylvestre, vous pourrez, d'ici quelques années, feuilleter un livre qui vous renseignera sur les poissons, les reptiles, les mammifères et autres animaux d'ici, sans parler de l'histoire de ces espèces.

Provisoirement intitulé *Faune et nature au Manitoba*, le livre en est à ses tout débuts. L'idée a germé lorsque le professeur de biologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Ibrahima Diallo, a fait de la recherche pour les Productions Rivard, qui préparait sa série télévisée sur la faune canadienne, *Unique au Monde*.

« J'ai remarqué qu'il y avait plusieurs bons livres sur les espèces animales du Manitoba, mais que personne n'avait publié un ouvrage de synthèse, même en anglais, explique-t-il. J'ai tout de suite compris qu'il y avait un manque à combler. »

Ibrahima Diallo a tout de suite contacté Jean-Pierre Sylvestre, un photo-reporter français basé à Rimouski au Québec qui a écrit plusieurs articles sur le Manitoba français pour *L'Actualité* et la revue *Québec-Canada*. « Je connais Jean-Pierre Sylvestre depuis quelques années déjà, mentionne-t-il. Les Franco-Manitobains connaissent peut-être les articles qu'il a écrits sur nous, mais ne savent probablement pas que Jean-Pierre s'intéresse beaucoup à la faune. Il a écrit plusieurs livres sur les mammifères marins et vient tout récemment de publier un petit tome sur les minéaux et les fossiles. On fait une bonne équipe. Jean-Pierre est un excellent vulgarisateur scientifique et photographe. J'apporte pour ma part mes connaissances en biologie. »

Avec *Faune et nature au Manitoba*, les deux chercheurs espèrent rejoindre le grand public, ainsi que les écoles et le ministère du Tourisme. « Nous voulons produire un livre savant, mais pratique, explique Ibrahima Diallo. Par exemple, en plus de fournir des explications assez approfondies sur les espèces, nous fournirons les noms français, anglais et latin de chaque espèce, ainsi que des photos intéressantes qui appuieront nos textes. »

Directeur des Éditions du Blé, Lucien Chaput se dit enthousiasmé par le projet. « Pour l'instant, on ne s'est pas engagé financièrement, mais nous appuyons l'idée, explique-t-il. C'est certainement le genre de projet qui nous intéresse. On a rencontré Ibrahima pour parler de la possibilité de publier le livre. Parce que le projet serait une première, même en anglais, la possibilité de le faire traduire et de collaborer avec une maison d'édition anglaise a été discutée. Mais nous avons confiance qu'Ibrahima et Jean-Pierre Sylvestre produiront un livre de qualité. Les deux ont fait leurs preuves dans leurs domaines respectifs. »

Si tout va bien, *Faune et nature au Manitoba* verra le jour en 2004. Ibrahima Diallo et Jean-Pierre Sylvestre ont déjà élaboré le plan de leur livre et préparé une bibliographie. Ils sont présentement à la recherche de financement. Bien qu'ils se soient donné quatre ans pour mener à bien le projet, les deux auteurs espèrent commencer leur recherche dès l'été. « On est déterminé, lance Ibrahima Diallo. On a l'expertise, l'expérience et un plan. On va réussir. »

photo: Daniel Bahuaud

Ibrahima Diallo : « On a l'expertise, l'expérience et un plan. »

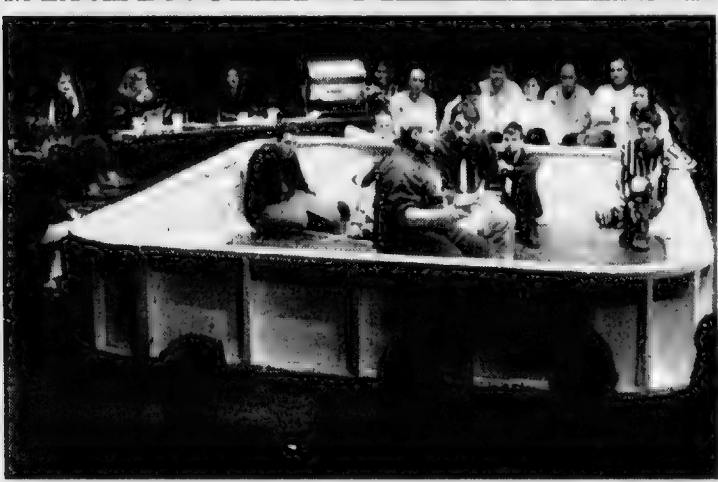


photo: Sandra Poirier

La Coupe Canot aux Bleus

L'équipe des Bleus a remporté la Coupe Canot lors de la finale de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) le 16 février à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Le dernier match de cette 11e saison s'est soldé par une victoire serrée de la formation des Bleus de Michel Roy contre celle des Jaunes de Donald Legal, au compte de 9 à 8. Lors de cette même soirée, des prix individuels de la joueuse et du joueur par excellence ont été attribués à Mariette Kirouac (Verts) et à Jean Fontaine (Bleus). Le prix du joueur le plus généreux est allé à Donald Tougas (Jaunes) tandis que celui de la recrue de l'année a été accordé à Stéphane Oystryk (Bleus). Cathia Riopel (Rouges) et Jean Fontaine (Bleus) ont pour leur part reçu le prix des étoiles, joueurs ayant accumulé le plus de points lors des matchs réguliers.

OLYMPIQUE SPÉCIAL

Comme des enfants

Qu'ils remportent la victoire ou non, qu'ils terminent au premier rang ou au dernier échelon, tous les athlètes des olympiques spéciaux sortent gagnants en participant au sport de leur choix.

Pascal DUBÉ

Ils ne pratiquent pas leur sport dans l'espoir de gagner des millions $. Ils se donnent corps et âme à chaque compétition et comme tout le monde ils n'aiment pas perdre. Ce qui différencie le plus les athlètes des olympiques spéciaux des autres athlètes, c'est que dans la victoire comme dans la défaite, il n'y a que des gagnants.

Joëlle Bélanger est entraîneure d'une équipe de hockey-salon à Winnipeg depuis sept ans. En répondant à une petite annonce de Sport Manitoba, qui recherchait des bénévoles pour encadrer des athlètes dans le cadre des olympiques spéciaux, elle ne se doutait pas qu'elle prendrait un tel goût à cette activité. Mais quand elle parle, avec chaleur et affection, de son groupe d'athlète, on se rend vite compte qu'elle ne regrette pas son choix.

« J'aime beaucoup travailler avec ces athlètes, affirme-t-elle. Ils aiment travailler fort, ils respectent les consignes et comme moi, ils n'aiment pas perdre! Mais ils oublient vite la défaite et ils ont toujours hâte de jouer une autre partie. Ils sont un peu comme des enfants. Tout ce qu'ils veulent faire, c'est de s'amuser.

« C'est important pour eux d'avoir des activités, poursuit-elle. Mais pour faire partie de mon équipe, il y a des règles strictes à suivre. Les athlètes doivent venir aux entraînements, être à l'heure ou m'avertir à l'avance s'ils arrivent en retard ou s'ils ne peuvent pas venir. Je ne suis pas très patiente avec ceux qui ne sont pas très sérieux. Mais je ne dois pas être si méchante que ça après tout puisque le nombre d'inscriptions pour le hockey-salon augmente à chaque année. »

Il y a présentement 23 athlètes inscrits au hockey-salon à Winnipeg. Une équipe est généralement formée de 11 joueurs qui disputent des rencontres de 36 minutes. Les parties sont réparties en trois périodes égales de 12 minutes, avec changements de joueurs aux trois minutes. Tous les joueurs participent donc à part égale au match.

« Nous avons toujours de la difficulté à trouver des bénévoles pour encadrer les activités, souligne Joëlle Bélanger. Il y a bien des parents qui veulent nous aider, mais ils viennent parfois nous piler sur les orteils et les bénévoles n'aiment définitivement pas ça. Les parents qui veulent nous donner un coup de main doivent eux aussi respecter les directives des entraîneurs.

« Nous sommes aussi toujours à la recherche de commanditaires, indique-t-elle. Nous participons à trois tournois par année. Ce sont de gros événements pour nos athlètes. Chacun est responsable de défrayer les frais de transport, mais il y a beaucoup d'autres dépenses à couvrir. Le support de la communauté et des gens d'affaires est très important pour les olympiques spéciaux. »

À la fin du mois de janvier, Joëlle Bélanger a joint la formation de Brandon à titre d'entraîneur adjoint pour participer au tournoi national de hockey-salon dans le cadre des olympiques spéciaux. L'équipe a remporté le championnat national et espère se rendre en Alaska en janvier 2001 pour participer au championnat international de hockey-salon.

Les personnes qui veulent plus d'information sur les programmes des olympiques spéciaux peuvent contacter Sport Manitoba au 925-5628.



photo: Pascal Dubé

Joëlle Bélanger et son équipe de hockey-salon, les Wise Guys de Winnipeg.

HANOVER-TACHÉ

Place aux séries

Les séries éliminatoires dans la ligue de hockey senior Hanover-Taché ont débuté le 21 février. Les Habs de La Broquerie tenteront de remporter un deuxième titre d'affilé en affrontant dans la première série quatre de sept les As de Sainte-Anne. Dans l'autre première ronde, Springfield se mesure à Grunthal.

Les Habs de La Broquerie ont débuté les série sur une bonne note en infligeant un revers de 7 à 3 aux As de Sainte-Anne. Au moment d'écrire ces lignes, le résultat entre Grunthal et Springfield était inconnu. Ayant terminé aux deux premiers échelons au classement de la saison régulière, les Stars d'Île-des-Chênes et les Warriors de Saint-Pierre-Jolys/Saint-Malo accèdent directement à la deuxième ronde des séries éliminatoires.

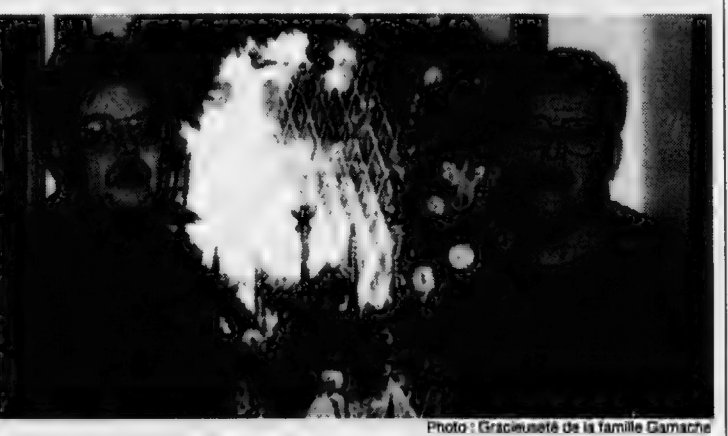
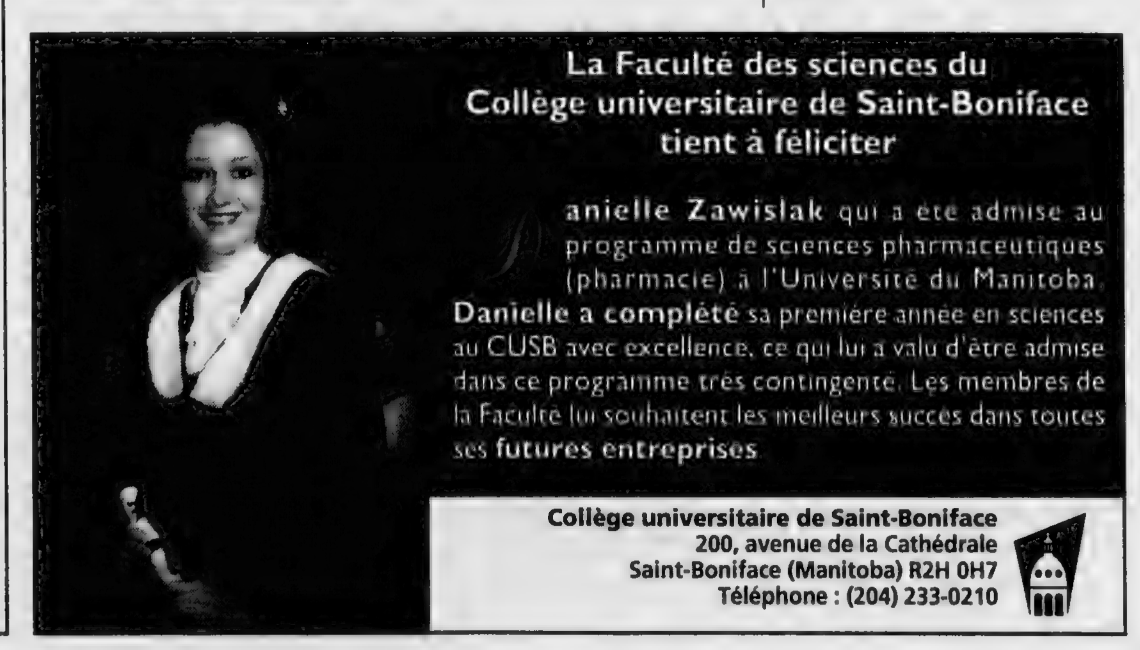


Photo : Gracieuseté de la famille Gamache

Joyeux Anniversaire

Roger et Robert Gamache, deux jumeaux, fêteront leur douzième anniversaire de naissance le 29 février 2000 ! En fait, ils sont nés en 1952 et ils auront 48 ans...

Vivement les années bissextiles !



Télé-horaire de la semaine du 28 février au 5 mars 2000

Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h35 La Bande à Dingo
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L) Expresso (Ma) Trajectoires (Me) Second regard (J) Les Idées lumières (V)
- 14h30 Babar
- 15h00 **Émission spéciale : Budget fédéral (L)** Les Chatouilles
- 15h01 Johnson et ses amis
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) La Boîte à lunch (Me et J) Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi..
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille
- 0h59 La Politique fédérale
- 1h04 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Christiane Charette en direct
- 21h00 Chartrand et Simonne
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **Amour, obsession et uniforme.** *Can. 1993. Drame psychologique.*
- 2h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 Gypsies
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Les Fantaisies du cœur.** *É.-U. 1992. Comédie dramatique. Une jeune infirmière lesbienne engage un prostitué pour qu'il séduise son ancienne compagne.*
- 2h15 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Chassé-croisé
- 16h30 Les Nouvelles Aventures des Intrépides
- 17h00 Insectia
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 La Vie d'artiste
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Télé-Suspense. **Les Dents de la mer.** *É.-U. 1975. Drame. Un requin fait des ravages près des plages d'une île côtière.*
- 2h40 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Lassie.** *É.-U. 1994. Drame d'aventure. Un gamin adopte un colley qui vient en aide à sa famille aux prises avec des fermiers malveillants.*
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 22h00 Culture-Choc
- 22h30 Branché
- ➤ 22h55 Télé-Nuit: **Mentalité dangereuse.** *É.-U. 1995. Drame. Une ancienne militaire enseigne l'anglais à des étudiants issus d'un milieu social défavorisé.*
- 1h05 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 À communiquer
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Blanche
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Sur la terre des dinosaures
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **Albertine en cinq temps.** Emménageant dans sa dernière chambre au centre d'accueil, Albertine à 70 ans laisse monter ses souvenirs et se voit confrontée à ce qu'elle a été dans sa vie.
- ➤ 21h40 Les Beaux Dimanches: **L'Anniversaire de Bob.** *Can.-G.-B. 1994. Court métrage d'animation. Martine organise une fête surprise pour célébrer l'anniversaire de Bob.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h33 Les Idées lumières
- 23h05 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h33 Ciné-Club: **Fiorile.** *Ital.-Fr. 1992. Comédie dramatique. Au cours d'un voyage en Toscane, un père de famille raconte à ses enfants pourquoi les gens de la région en sont venus à les appeler « maledetti », ce qui signifie « les maudits ».*
- 1h40 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les Mordus

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Les Ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Ally McBeal
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Un Monde de fous!
- 18h30 Le bonheur est dans la télé
- 19h00 Histoires de filles
- 19h30 KM / H
- 20h00 Rue l'Espérance
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Arcand
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicité
- 1h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 L'Émission des record Guinness
- 18h30 Les Grandes peurs de l'an 2000
- 19h00 Diva
- 20h00 Fortier
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Histoire vraie: *Parce que maman travaille*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Ciné-Lune: **Quand les femmes s'en mêlent.** *Am. 1988. Comédie dramatique. Après avoir découvert que sa patronne a utilisé à son profit une de ses idées, une secrétaire profite de son absence pour prendre sa place.*
- 1h32 Infopublicité
- 2h02 Fin des émissions

Samedi

- 4h30 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Finances personnelles 2000
- 9h30 Cyberclub
- 10h00 Le goût de chez nous
- 10h30 Vins et fromages
- 11h00 Fleurs et jardins
- 11h30 Quoi de neuf Bugs?
- 12h00 Les Ailes de la mode
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Infopublicité
- 14h30 Infopublicité
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **Coneheads.** *Am. 1993. Comédie fantaisiste. Échoué sur terre, un couple d'extraterrestres dotés d'un crâne conique protubérant s'efforcent de vivre parmi les humains sans trop se faire remarquer.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journal» de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Matilda.** *Am. 1996. Comédie fantaisiste. Les tribulations d'une fillette prodige qui est envoyée par ses parents bébêtes dans une école dirigée par une tortionnaire.*
- ➤ 19h30 Cinéma extrême: **Parties intimes.** *Am. 1997. Comédie. L'ascension fulgurante d'un animateur radiophonique au style provocant.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- ➤ 22h52 Ciné-lune: **Frankenstein.** *Am. 1994. Drame fantastique. En 1793, un étudiant en médecine réussit à donner vie à une créature composée de morceaux humains.*
- 1h22 Infopublicité
- 1h52 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicités
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **Johnny et Clyde.** *Can. 1995. Comédie. Les mésaventures d'un gamin qui a adopté un chien entraîné pour le vol de voitures.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journal» de François Pérusse
- 17h30 Les Forges du désert
- 18h30 La soirée des Jutra
- 21h00 La mort de Pierre Légaré
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- 22h45 Le «Journal» de François Pérusse
- 22h52 Vins et fromages
- 23h22 Évangélisation 2000
- 23h52 Infopublicité
- 1h22 Fin des émissions

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) Taxi pour l'Amérique (Ma) Les idées lumière (Me) Panorama (J) Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Mise au point (L) Dimanche midi Amar (Ma) Noms de Dieux (Me) Les grands jours du siècle (J) Au-delà des apparences (V)
- 10h50 Revue de presse canadienne (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Gourmandises (Ma au V) Bouillon de culture (L)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) La marche du siècle (Me) La carte aux trésors (J) Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) Barbie la vénus de vinyle (Ma) Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) Vins et fromages (V)
- 13h15 Franc parler (J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Gourmandises

Lundi

- 16h00 Les carnets du bourlingueur
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La marche du siècle
- 19h55 TV5 infos
- 20h03 L'Hebdo
- 20h30 Au nom de la loi
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La vie de Marianne
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Télétourisme
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h10 Festival franco-ontarien
- 20h40 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La marche du siècle
- 1h00 L'Hebdo
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Dimanche midi Amar
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Télécinéma
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 19h30 TV5 infos
- 19h33 Méditerranéo
- 20h30 Des oiseaux pour la mer
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La carte aux trésors
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Les grands jours du siècle
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Magellan hebdo
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 infos
- 20h03 Une aventure de Nestor Burma
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h15 TV5 questions
- 1h00 Des oiseaux pour la mer
- 2h00 TV5 Infos
- 2h05 Noms de Dieux
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Courants d'art
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 d.
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Infos
- 20h30 Festival international d'été de Québec
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Une aventure de Nestor Burma
- 0h45 Bouillon de culture
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 Outremers
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Découverte
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Funambule
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 TV5 infos
- 10h03 Magellan hebdo
- 10h30 Écrans du monde
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Festival international d'été de Québec
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Claude Léveillée et l'OSTR
- 19h57 TV5 infos
- 20h00 d.
- 20h30 Union libre
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 R.I.F.
- 0h40 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Courants d'art
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 Festival international d'été de Québec
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Signes
- 7h00 Autant savoir
- 7h30 Les Zap
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Les mondes fantastiques
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 Infos
- 10h30 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Jo et Milou
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal Belge
- 14h30 Journal Suisse
- 15h00 Outremers
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Festival Franco-Ontarien
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h12 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Claude Léveillée et l'OSTR
- 0h45 Franc parler
- 1h00 L'Année-ciné 99
- 1h55 TV5 infos
- 2h00 Faxculture
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 L'Année-ciné 99

RDI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

BUDGET 2000

La caisse est ouverte

Les observateurs économiques de la communauté francophone s'attendent tous à des réductions d'impôts.

Érick THÉBERGE

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, déposera son budget 2000 le 28 février. Baisse d'impôt ? Investissement dans la santé et dans les programmes sociaux ? Réduction de la dette ? Surplus budgétaire annoncé ? À quoi peut-on s'attendre du premier budget du millénaire ? Voici ce qu'en pensent certains observateurs de la scène économique et politique de la communauté francophone.

De façon générale, le budget 2000 devrait être positif, estime Charles Gagné, un consultant en affaire depuis 15 ans. « À mon avis, ce sera un budget typiquement libéral, c'est-à-dire qu'il y aura de tout pour tout le monde. Les libéraux devraient utiliser leur surplus pour réinvestir dans les domaines où ils ont coupé ces dernières années. »

La présidente de Réseau, Annie Bédard, ajoute que « le gouvernement prépare le terrain pour des élections. C'est un budget équilibré qui plaira à tout le monde. »

De son côté, le politicologue, Raymond Hébert, s'attend à ce qu'il y ait une réduction d'impôt. « La baisse d'impôt touchera les travailleurs de la classe moyenne. Reste à savoir quel groupe de revenu de cette classe sera touché. »

Le porte-parole économique de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Raymond Lafond, ajoute que « Paul Martin a augmenté les impôts sur le revenu afin de réduire le déficit. Ayant atteint son objectif, il devrait remettre les pendules à l'heure et réduire la charge fiscale des contribuables ».

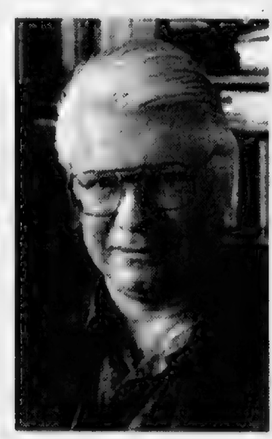


Charles Gagné.

Annie Bédard.



Raymond Lafond.



Raymond Hébert.

D'autre part, Charles Gagné croit que la priorité du fédéral sera d'investir dans le système de santé canadien. « Le ministre des Finances utilisera son surplus budgétaire pour maintenir les infrastructures et éviter l'effritement du système », estime-t-il.

Raymond Hébert abonde dans le même sens, mais précise que « le gouvernement devrait plutôt financer les programmes de santé. Il y a eu beaucoup de coupures ces dernières années dans ce domaine ».

Raymond Lafond s'attend aussi à ce qu'il y ait des transferts de fonds dans les domaines de l'éducation et des programmes sociaux.

Charles Gagné ajoute que, dans ce domaine, le ministre Martin ne voudra pas seulement jouer au banquier. « Le fédéral devrait réclamer aux provinces le droit de garder un œil sur ces fonds, et ainsi jouer un rôle plus actif dans l'administration de ces dépenses. Il pourra même échanger ce transfert contre une réduction d'impôt » croit-il.

Dans un autre ordre d'idées, Raymond Hébert prévoit que l'enveloppe budgétaire de la Défense nationale sera bonifiée de 500 millions $. Cette augmentation devrait surtout servir à renouveler l'équipement désuet des Forces armées canadiennes.

D'autre part, Charles Gagné espère que les petites et moyennes entreprises (PME) auront aussi leur part du gâteau. « Actuellement, les entreprises qui font des profits inférieurs à 200 000 $ par année bénéficient d'un taux d'imposition de 22 % au lieu de 40 %. Ce plafond pourrait être relevé à 400 000 $, ce qui serait une très bonne nouvelle pour les PME », explique-t-il.

Annie Bédard espère que le gouvernement aura une place pour les femmes dans son budget. « Le ministère de la condition féminine fédérale n'a pas de portefeuille régulier. Il finance seulement les projets et non les organismes. Je souhaite que Paul Martin redonne un financement continu au ministère pour que les groupes de femmes puissent bénéficier d'un soutien financier », explique Annie Bédard.

Enfin, Raymond Lafond souhaite les programmes d'aide financière aux fermiers soit revus et bonifiés. Selon lui, les libéraux devraient aussi profiter de la reprise économique pour réduire la dette nationale, et ainsi, se donner une marge de manœuvre en vue d'une éventuelle récession.

Le plein sur les hausses de pétrole

Touchés par les récentes augmentations du prix du carburant, un courtier en transport, un camionneur et un représentant de Shell Canada commentent la situation.

Daniel BAHUAUD

Les augmentations récentes du prix de l'essence font grommeler plus d'un Canadien. À 67,5 cents du litre, tous sont touchés, du grand public aux camionneurs, en passant par les grandes compagnies pétrolières.

Le succès des camionneurs est intimement lié au prix du pétrole. Certains d'entre eux parlent déjà de crise. Des camionneurs ont déjà bloqué la transcanadienne en Nouvelle-Écosse; d'autres ont organisé un rassemblement à Pickering, en Ontario. Propriétaire d'Horizon International Distributors, Gilbert Dubé se dit inquiet des dernières hausses. Le courtier en transport emploie 22 personnes à temps plein. Sa flotte de 22 camions transporte surtout des aliments de consommation.

« Et moi qui vient de donner une hausse salariale à mes employés!, lance-t-il en riant jaune. Les hausses de prix de l'essence nous affectent énormément. J'ai déjà perdu un client majeur. La situation pourrait devenir critique. Si les prix ne baissent pas d'ici quelques semaines, j'irai voir mes clients importants pour parler affaires. Leurs marges de profit sont telles qu'ils ne pourront pas supporter une augmentation de 20 % des frais de transport. Éventuellement, ça affectera tout le monde. Le prix de la marchandise augmentera. Entre-temps, les camionneurs pourraient perdre leurs entreprises. »

Résidant de Sainte-Agathe, Terry Cadieux est propriétaire de Cadieux Trucking, une petite entreprise disposant d'un seul camion-remorque. Terry Cadieux livre du grain, des pommes de terre et du fertilisant à des clients situés au Canada et aux États-Unis. Il estime qu'en février, ses marges de profit auront été réduites de 1 000 $ à 1 500 $.

« Ça ne prendra pas beaucoup de temps avant que le coup soit fatal, mentionne-t-il. Les petits camionneurs sont vulnérables aux augmentations. On ne peut pas offrir de gros forfaits. »

Les deux propriétaires espèrent que le fédéral et la Province prendront des mesures pour faire diminuer le prix de l'essence. Terry Cadieux estime que la Province devrait réduire le coût des permis et des assurances. « Les gouvernements pourraient réduire les taxes sur l'essence ou donner un rabais aux camionneurs, mentionne Gilbert Dubé. Je ne sais pas si c'est faisable, mais si le fédéral discute de donner de l'argent aux Sénateurs d'Ottawa, il devrait nous aider. »

Quant aux revendications en Nouvelle-Écosse et en Ontario, les deux entrepreneurs ne sont pas optimistes. « Ce n'est pas une solution, lance Terry Cadieux. Les camions doivent rouler. »

« L'automne dernier, lorsque l'autoroute 15 était bloquée au nord de Montréal, ça m'a directement affecté, souligne Gilbert Dubé. On ne pouvait pas livrer à nos clients de la région. Des gestes radicaux affecteront mon entreprise, bien que j'appuie en principe l'idée d'une grève. »

Selon un porte-parole pour la région Ouest de Shell Canada, Jeff Mann, les grandes compagnies pétrolières sont également sous l'emprise des augmentations récentes. Par exemple, dit-il, Shell Canada achète tout son pétrole brut au marché, ce qui la rend plus sensible aux changements des prix que ne le sont les compagnies pétrolières qui font leur propre forage.

« En moyenne, Shell Canada fait un sous de profit sur chaque litre d'essence vendu, explique-t-il. Les gouvernements empochent presque la moitié du prix de l'essence à la consommation. »

Jeff Mann rappelle aussi que la crise actuelle a été précipitée lorsque l'OPEP a délibérément diminué sa production de pétrole, provoquant une hausse des prix. Aux États-Unis, on craint pour l'été une pénurie de pétrole raffiné, ce qui a fait augmenter davantage le prix de l'essence en Amérique du Nord.

Malgré tout, Jeff Mann estime que les Canadiens peuvent se compter chanceux. Une étude de Statistique Canada publiée en 1997 a révélé qu'entre 1957 et 1997, le prix de l'essence par rapport au coût de la vie avait diminué au pays. « Après les États-Unis, les Canadiens jouissent du plus bas prix au monde », souligne-t-il. Comme le dit l'adage : quand on se compare, on se console. « Les Anglais, eux, paient leur essence 2 $ du litre! »



Archives La Liberté

Gilbert Dubé : « J'ai déjà perdu un client majeur. La situation pourrait devenir critique. »

Le prix à la pompe

Où vont vos 67,5 ¢ du litre? Lorsque vous faites le plein, le gouvernement fédéral impose une taxe de 10 ¢ le litre. Le Manitoba perçoit aussi 11,5 ¢ le litre. De plus, le fédéral perçoit la TPS sur le prix de l'essence comprenant les autres taxes, ce qui ajoute environ 5 ¢ au total. Bref, environ 27 ¢/litre vont dans les coffres des gouvernements.

De plus, les compagnies pétrolières passent au consommateur les coûts du forage et du raffinement du pétrole. « Il y a aussi la distribution de l'essence et le maintien de nos stations-service, sans parler des coûts pour la publicité, mentionne le porte-parole pour la région Ouest de Shell Canada, Jeff Mann. En fin de compte, nos marges de profit sont en effet très réduites. »

On constate parfois des différences de prix importantes d'une station-service à une autre. C'est que les compagnies pétrolières comme Shell louent des franchises et vendent leur essence à des propriétaires indépendants. Ces derniers ne sont pas obligés d'afficher le prix proposé par la compagnie. En effet, pour éliminer de connivences entre les compagnies pétrolières et les stations-service, la loi fédérale sur la compétition défend aux entreprises comme Shell de s'entretenir sur le prix de l'essence avec les propriétaires indépendants.

Enfin, il y a les fameuses « guerres des prix », où la concurrence entre deux stations fait chuter le prix du litre. Tout cela explique qu'on puisse payer son litre d'essence moins cher à certains endroits. À vous de trouver les aubaines!

FAMILLES D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le projet démarre

125 personnes ont participé aux cinq conférences et Jean-Louis Lévesque a captivé quatre écoles en même temps.

Érick THÉBERGE

« Ça va partir ! », ont lancé en chœur Denise Caron et Jean-Louis Lévesque lors d'une rencontre le 11 février à Saint-Boniface avec les nouveaux coordonnateurs chargés de démarrer le projet des familles d'accueil.

Les conférenciers ont terminé leur tournée manitobaine sur une note positive. 125 personnes ont en effet participé aux cinq conférences. « C'est extraordinaire, s'exclamait Denise Caron. Les personnes qui ont assisté aux conférences ont pu se rendre compte qu'un projet comme celui-là pouvait avoir des retombées économiques et touristiques importantes. La province du Manitoba a un bon potentiel touristique », dit Denise Caron.

De son côté, Jean-Louis Lévesque a décrit aux Manitobains le rapport entre le « visiteur » et le « visité ». « Dans le milieu touristique, il faut être ouvert à toutes sortes de personnes. Il faut accepter les gens tels qu'ils sont et vice-versa. Il faut toujours garder à l'idée que les touristes sont des gens qui ne restent pas longtemps mais qui veulent passer du bon temps », affirme le guide-accompagnateur professionnel.

À l'occasion de sa visite à Saint-Boniface, Jean-Louis Lévesque a donné un cours sur l'industrie touristique au Collège Louis-Riel. Grâce à Internet, le cours était diffusé en direct sur les écrans de quatre autres écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), soit l'école Jour-de-plaine de Laurier, l'école Gabrielle Roy d'Île-des-Chênes, l'école communautaire de Saint-Georges et l'école de Saint-Lazare.



photo: Érick Théberge

Jean-Louis Lévesque et Denise Caron.

Les étudiants suivaient simultanément la conférence et posaient directement leurs questions au guide-accompagnateur. Ce fut une expérience très positive selon la coordonnatrice du programme de tourisme à la DSFM, Lisa Rock. « M. Lévesque a couvert tous les aspects de l'industrie touristique en plus de parler de ses expériences personnelles. On pense qu'il a donné le goût à certains d'aller plus loin dans leurs études tourisme. »

Selon Jean-Louis Lévesque, les étudiants étaient emballés par son sujet. « J'étais supposé donner un cours d'initiation au tourisme pendant une heure mais devant les nombreuses questions posées par les étudiants d'un peu partout dans la province, j'ai continué pendant une heure supplémentaire », raconte-t-il.

« Les coordonnateurs ont émis la volonté de rester unis et de se rencontrer sur une base régulière », explique la coordonnatrice de la promotion et du marketing du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Simone Neveux. Le CDEM a réuni une douzaine de personnes intéressées à mettre sur pied un réseau de famille d'accueil dans les régions de la Montagne, Saint-Laurent, Saint-Boniface et Montcalm. Denise Caron, qui a fondé un réseau de familles d'accueil dans sa communauté de Saint-Eugène de l'Islet, leur a dévoilé ses secrets pour démarrer un tel réseau.

Actuellement, les coordonnateurs sondent le terrain dans leur communauté. Une réunion est prévue pour le 13 mars pour faire le point et mettre sur pied un plan d'action. Luc-Paul Fontaine, coordonnateur de sa région, a organisé la conférence à Saint-Laurent. « On a eu une trentaine de personnes de tous les âges. Il y a même une famille qui était disposée à accueillir des touristes. Nous avons une bonne capacité touristique à Saint-Laurent. L'hiver, on peut amener les visiteurs à la pêche blanche sur le lac Manitoba et au printemps, les outardes s'arrêtent dans notre région », dit Luc-Paul Fontaine.

Les conférences étaient organisées conjointement par le Corridor touristique francophone de l'Ouest (CTFO) et le CDEM.

Notre client, la Commission canadienne du blé (CCB), est l'une des plus importantes agences de commercialisation de grain au monde. Le mandat de l'entreprise consiste à commercialiser l'orge et le blé de l'Ouest canadien au pays pour consommation humaine et pour l'exportation dans plus de 70 pays à travers le monde. La CCB, dont le siège social est à Winnipeg, emploie plus de 500 personnes et réalise un chiffre de ventes annuelles entre 4 et 6 milliards de dollars. L'entreprise est présentement à la recherche d'un(e)

VICE-PRÉSIDENT(E) - RESSOURCES HUMAINES

Le/la titulaire de ce poste répond directement au président directeur général de l'entreprise et assume la responsabilité de concevoir et mettre en oeuvre avec créativité initiatives et programmes novateurs en termes de ressources humaines. La priorité fondamentale de ce poste consistera à travailler avec l'équipe de direction pour les aider à identifier les nouveaux profils nécessaires à une entreprise en pleine évolution.

Le/la candidat(e) idéal(e) fera preuve de:

- capacités à travailler en équipe; saura manifester un véritable souci de résultats tangibles;
- disposer d'excellentes aptitudes aux relations individuelles, à la médiation et à la communication;
- inclination à s'intéresser aux affaires courantes affectant l'entreprise, d'une manière qui dépassera le prisme strict des ressources humaines;
- souci d'excellence dans toute programmation relative au perfectionnement des ressources humaines.

Le/la candidat(e) devra également

- avoir travaillé en milieu d'affaires comportant d'importants contingents de cadres professionnels et techniques;
- disposer d'un diplôme universitaire ou crédits équivalents;
- avoir plus de 10 ans d'expérience en développement des ressources humaines.

Nous offrons un salaire concurrentiel assorti d'excellents avantages sociaux. L'anglais constitue la langue de travail. Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur curriculum vitae en toute confidentialité avant **samedi 4 mars** à l'adresse suivante:



Robert R. Scurfield
Robert R. Scurfield & Associates
238 Oxford Street
Winnipeg, Manitoba R3M 3J6
Télécopieur: (204) 489-6204



OFFREZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE

Devenez **guide** au Musée des beaux-arts de Winnipeg

EN ÉCHANGE, VOUS BÉNÉFICIEREZ DE TOUT CE QUI SUIT...

Une formation complète des programmes éducatifs, une rémunération de **20 $** par tournée, ***des lettres d'admirateurs***; une énorme satisfaction personnelle de ***se sentir utile***, une expérience en animation et en ***enseignement***, des catalogues d'expositions, ***accès à*** la bibliothèque du musée, des ***rencontres avec*** des conservateurs, des artistes et des éducateurs, du **plaisir** et de nouveaux ami(e)s!

Vous devez être disponible 2 heures par semaine durant l'année scolaire; posséder une certaine expérience avec les enfants; la volonté d'apprendre (nous vous bourrerons le crâne de tout ce dont vous aurez besoin de savoir). Les séances de formation auront lieu chaque deuxième lundi à 10 h ou 19 h.

Communiquez avec Dominique Rey au 786-6641, poste 231 du mercredi au vendredi.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE WINNIPEG
300, boulevard Memorial, Winnipeg (Manitoba) R3C 1V1
Web : WWW.WAG.MB.CA



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PAUL ALBERT JOSEPH GENDREAU, du village Menisino, Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G6, le ou avant le 24e jour de mars 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de février 2000.

Cabinet d'Avocats R.E. Teffaine, Q.C. / c.r.
Law Corporation
Procureurs de la succesion



Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offre des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permet la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il joue aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribue au maintien des effectifs.

■ PRÉPOSÉ(E) À LA CLIENTÈLE

Poste à temps partiel (2 jours par semaine)

Sous l'autorité de l'adjointe administrative, le(la) préposé(e) à la clientèle travaille sous la supervision de l'infirmière ou du médecin, au sein de l'équipe de soins primaires. Le(la) préposé(e) à la clientèle s'occupe des clients, s'assure de les accueillir et de les préparer pour leur examen médical. Il(elle) accomplit aussi des tâches administratives d'ordre général en rapport avec les services cliniques ou l'administration.

Expérience de travail

- Trois à cinq ans d'expérience variée dans le domaine de la santé.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Être souple, avoir le sens de l'organisation, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à terme et posséder un sens aigu de la résolution de problèmes.
- Diplomatie et rigueur dans les relations avec le public.

Formation académique

- Diplôme d'études secondaires.
- Cours de secrétariat médical, d'informatique ou de soins de santé sera considéré un atout.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 3 mars 2000.** Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, **à Lise Voyer, 409, avenue Taché, Salle D-1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3061; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.





La Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba, est à la recherche de personnes bilingues pour combler des postes auprès d'organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi (Programme PE).

Les postes à combler sont:

- Alliance Française : *Assistant(e) administratif(tive)* ;
- Bibliothèque de Sainte-Anne : *Aide-bibliothécaire* ;
- Ensemble Folklorique de la Rivière-rouge : *Coordonnateur(trice)* ;
- Festival International des Enfants de Winnipeg : *Assistant(e) administratif(tive)* ;
- Garderie Le P'tit Bonheur : *Gardien(ne)* ;
- Guides franco-manitobaines : *Coordonnatrice* ;
- Pluri-Elles : *Assistante en alphabétisation - région de Saint-Pierre-Jolys* ; et
- Réseau communautaire : *Adjoint(e) administraf(tive) - région Est.*

Les postes sont disponibles dès maintenant et pour une période de 26 semaines

Les personnes intéressées aux postes disponibles doivent:

- Être sans emploi présentement et recevoir des prestations d'assurance-emploi ; ou
- Avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ou avoir reçu des prestations de maternité ou parentale au cours des 60 derniers mois.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi à la Société franco-manitobaine.

Dennys Blackburn
Coordonnateur du Programme de Partenariat pour l'Emploi
Société franco-manitobaine
(204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443
dblackburn@franco-manitobain.org



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une ou d'un
préposé au Service des équipements.

Tâches :

En plus d'assurer les services réguliers du Service des équipements (transcription de bandes, vente, réception des demandes, analyse des besoins), la personne choisie sera responsable de la préparation et de l'installation des équipements demandés au Collège. Sous la direction de la coordonnatrice du Service des équipements, cette personne fera les mises à jour qui s'imposent et exécutera toute tâche connexe.

Exigences :

- connaissance des appareils audiovisuels;
- connaissance des logiciels Word, Excel, Access;
- facilité à travailler dans un environnement informatique;
- maîtrise du français et de l'anglais;
- entregent;
- minutie;
- capacité de travailler de façon indépendante.

Entrée en fonctions : aussitôt que possible.

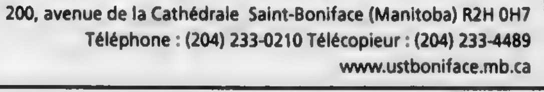
Poste à temps partiel avec possibilité de temps plein.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant le 10 mars** :



Madame Carolle Roy

Collège universitaire de Saint-Boniface



200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-4489
www.ustboniface.mb.ca

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour

1. Un poste régulier en **Anthropologie** pour l'enseignement d'une variété de cours théoriques et ethnologiques de 1er cycle en anthropologie.

   Qualifications requises : un Ph.D. dans la discipline. Les études doctorales non terminées seront considérées. Préférence sera accordée aux candidatures démontrant une orientation, une capacité et un intérêt de recherche aux peuples autochtones.

2. Un poste de professeur de remplacement en **Encadrement linguistique** pour l'enseignement du cours 144.093 (cours de langue de mise à niveau destiné aux étudiantes et aux étudiants de première année du 1er cycle); l'élaboration de matériel pédagogique, le suivi de la clientèle étudiante et toute autre tâche connexe qui contribue au bon fonctionnement du *Service de perfectionnement linguistique.*

   Qualifications requises : une excellente connaissance du français parlé et écrit, une formation universitaire en langue et en pédagogie (enseignement du français parlé et écrit, connaissance des mécanismes de perfectionnement de la langue); une bonne connaissance du milieu minoritaire.

Rémunération : Classification et salaire selon la convention collective.

Entrée en fonction : Le 1er août 2000

Les candidates ou candidats intéressés sont priés de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet et de demander à trois répondants d'envoyer des lettres de recommandation à : Monsieur André Fréchette, Doyen – Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences, Collège universitaire de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7.

Date limite pour la réception de l'ensemble des documents : le 31 mars 2000 ou la date ou le poste sera pourvu. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente. Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 233-0217
afrechet@ustboniface.mb.ca.
www.ustboniface.mb.ca

ASSISTANTE EN CONSULTATION

Personne mature et compatissante recherchée pour travailler à temps partiel, deux à trois jours par semaine, chez Evelyn's Wig Sales and Service à titre d'assistante en consultation dans le domaine des perruques et accessoires pour les cheveux.

Vous voudriez une seconde carrière? Vous avez l'expérience du public, avez travaillé dans le domaine des soins de santé, de l'esthétique, ou encore en éducation, et voudriez un travail valorisant, stable, dans une atmosphère relaxante?

Evelyn's Wig Sales and Service recherche une personne ayant le sens du service à la clientèle et beaucoup d'entregent et ayant un sens aigu de l'écoute et de l'esthétisme. Bilinguisme un atout.

Salaire à négocier selon les compétences.

Evelyn's Wig Sales and Service est spécialisée dans la consultation et la vente de perruques et accessoires pour cheveux ainsi que dans la consultation et la vente de prothèses mammaires.

Veuillez communiquer avec nous pour plus de détails ou envoyer votre curriculum vitae (avec références) **avant le 17 mars 2000** à :

Evelyn Valcourt, présidente
Evelyn's Wig Sales & Service
C.P. 37
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : 878-2351



Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

GARDERIE DE BAMBINS INC. de Saint-Boniface, 197, rue Kitson, recherche une EJE II pour poste à temps plein à partir du 5 juin. Aussi une EJE II ou I pour suppléance à l'occasion et tout juillet et août. Français oral et écrit requis. Appelez Claudette, 237-8660.
961-

À LA RECHERCHE d'un(e) gardien(ne) francophone à domicile, non fumeur(euse) pour un bébé de 7 mois. 12 h/semaine. 488-4001.
965-

RECHERCHE D'EMPLOI: Offre de services en soins à domicile autant avec les personnes âgées qu'avec les jeunes enfants. Je suis loyale, honnête, flexible et non fumeuse. Expérience et références. 475-2648.
973-

À VENDRE

BEAU CONDO À VENDRE: 2 chambres à coucher, air climatisé, balcon, système de sécurité, 5 appareils, stationnement compris. Entrepôt. Saint-Boniface près de la Fourche et de l'Hôpital. 62 900 $. 237-1221.

968-



B[illegible]SON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible immédiatement. Stationnement. Propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie. 395 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
929-

À LOUER: Saint-Boniface, Marion près de Taché. Appartement d'une chambre à coucher disponible le 1er mars. Stationnement, chauffage et eau compris. Idéal pour une personne (non-fumeur). 386 $/mois. Tél.: 269-1178.
953-

À LOUER: Appartement de deux chambres à coucher, rue Dumoulin. Disponible le 1er mars. 550 $ par mois. 233-2977 ou 229-8558.
962 -

MAISON À LOUER: 288, rue Des Meurons à Saint-Boniface. 1 chambre à coucher, 650 pi². 468 $/mois. Stationnement pour 3 voitures. Disponible le 1er avril. 256-4901 ou 237-9315 (jour). Demandez Claude ou Marie-Paule.
963-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Place de ville. Propre, tranquille et sécuritaire. Air climatisé et entrepôt. Près de la Fourche et de l'Hôpital général Saint-Boniface. Services publics inclus. Disponible immédiatement. 667-6998.
964-

À LOUER: Disponible immédiatement, une chambre simple et une chambre double entièrement rénovées avec 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, une cuisine et un salon. Ceci est accessible pour chaise roulante au Manoir de Saint-Claude. Contacter Lucien Gauthier au 379-2497 ou Anita Rouire au 379-2561.
969-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher avenue de la Cathédrale. Services compris. 370 $/mois. Disponible le 1er mars. Composez le 233-6091.
970-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher. Stationnement disponible. Balcon. 450 $/mois. Composez le 233-2072.
971-

À LOUER: Grand appartement de 1 chambre à coucher. Poêle et réfrigérateur, services et stationnement compris. 233-2171.
972-

Nécrologies

Thérèse Marie St-Onge

Madame Thérèse Marie St-Onge est décédée au Delta Hospital, en Colombie-Britannique, le vendredi 18 février 2000.

Elle laisse dans le deuil son fils Léon St-Onge (Evelyn), sa fille Anna St-Onge et quatre petits-enfants : Mara, René, Jennette et Raymond ainsi que deux arrière-petites-filles.

Merci au personnel du Delta Lodge pour leur compassion et soins pendant ses 12 dernières années. Remerciements sincèrements à Nora qui était comme une fille pour Thérèse durant toutes ces années.

Le service funèbre a eu lieu le mardi 22 février à 10 h à la Chapelle du Delta Funeral Homme, 5329, chemin Ladner Trunk, Delta (C.-B.) V4K 1W6, 1 (604) 946-6040.

Prière à la mémoire de Robert James "Jimmy" Stanners

L'homme est créé pour cette fin : louer le Seigneur son Dieu, le respecter et, en le servant, être finalement sauvé. Et tout ce qui se trouve d'autre sur terre est créé à cause de l'homme lui-même pour l'aider à poursuivre la fin de sa création. Il s'ensuit donc qu'il doit en user ou s'en abstenir à proportion de ce que cela favorise ou gêne la poursuite de sa fin. Aussi devons-nous nous comporter sans faire de différence entre toutes les choses créées (pour autant qu'elles sont soumises à la liberté de notre choix et non défendues), en sorte que, pour ce qui est de nous, nous ne cherchions pas la santé plus que la maladie, ni ne préférions les richesses à la pauvreté, l'honneur au mépris, une vie longue à une vie brève. Mais de toutes ces choses, il convient de choisir et de désirer celles-là seulement qui conduisent à la fin.

Alors reçois, Seigneur, toute ma liberté. Accepte toute ma mémoire, toute mon intelligence et toute ma volonté. Tout ce que j'ai ou possède, tu me l'as donné; je te le rends totalement et j'en abandonne désormais le gouvernement à ta volonté. Donne-moi seulement de t'aimer avec ta grâce, et je suis assez riche, et je ne demande rien de plus.

– Inigo Lopez



Jeanne Godard (née Sabourin)

Jeanne Marie-Eugénie Godard, née Sabourin, épouse aimée de feu Cyprien Godard de Saint-Jean-Baptiste, est décédée paisiblement au Red River Valley Lodge de Morris le samedi 19 février 2000.

Elle a été précédée par Cyprien en 1991, et par sa fille Rose-Marie Dupuis en 1981. Elle laisse dans le deuil deux fils et deux filles, Alice Normand de Saint-Vital, Émile et son épouse Barbara de Saint-Jean-Baptiste, Lionel, père blanc en Tanzanie (Afrique), et Jeannette, sœur oblate de Saint-Boniface; ainsi que 19 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants.

Les prières ont eu lieu à l'église catholique de Saint-Jean-Baptiste le mardi 22 février à 13 h 30 et la messe des funérailles, célébrée par le père Raymond Brémaud, a suivi à 14 h. Enterrement au cimetière paroissial.

Les amis qui le désirent peuvent faire des dons au Red River Valley Lodge, boîte postale 507, Morris (Manitoba) R0G 1K0.

La direction des funérailles a été assurée par Morris Funeral Home, 746-2451.

Chronique RELIGIEUSE

MARIE CHOISELAT
Laïque



Pèlerinage en Terre-Sainte • Thème : Sur les pas de Jésus

Quand j'étais petite, maman nous parlait beaucoup de la naissance de Jésus, des événements racontés dans les Évangiles. Je lui disais : J'aimerais cela aller où Jésus est né; mais, je croyais alors que c'était impossible. Aujourd'hui, cependant, mon rêve s'est réalisé deux fois, la première, du 3 au 13 octobre 1994, avec comme compagne Janine St-Hilaire et la deuxième fois l'an dernier, du 2 au 16 novembre 1999, avec mon frère Joseph, curé de Saint-Malo.

En 1994, le directeur de notre groupe est l'abbé Joseph Guiho d'Evain, QB. Départ de l'aéroport de Mirabel. En 1999, nos animateurs sont Mgr Martin Veillette et M. l'abbé Richard Rivard; nous prenons l'avion à Dorval. Dans les deux cas, nous atterrissons à Tel Aviv en Terre Sainte, descendons à l'aéroport de David Ben Gourion et prenons un temps de repos à Natanya, sur la Méditerranée. Le souvenir de ces pèlerinages sur les pas de Jésus me donne beaucoup de bonheur que j'aimerais partager avec vous, chers lecteurs. Voilà pourquoi j'ai rédigé ce compte rendu en soulignant quelques-uns des aspects les plus intéressants et les plus touchants de cette double expérience. Célébration eucharistique à l'Église Saint-Pierre. Nous partons vers le Nord, traversons la magnifique plaine de Saron, visitons les ruines de l'antique Césarée, port fondé par Hérode le Grand, avant Jésus-Christ. Ici le diacre Philippe a prêché, Pierre a baptisé Corneille et Paul a subi une longue captivité de deux ans. Nous voilà à la belle ville de Haïfa puis au Mont Carmel d'où Élie lança un défi retentissant aux prêtres de Baal. Célébration de l'Eucharistie à la célèbre grotte d'Élie ou Notre-Dame du Mont Carmel. Dans l'après-midi, notre autocar nous mène à l'antique cité d'Acre, principal port des croisés au douzième siècle. Ces pèlerins-soldats venus d'Europe, voulaient arracher la Terre Sainte des mains des Musulmans qui empêchaient les chrétiens de visiter le Saint-Sépulcre et autres lieux où Jésus avait passé.

Nous quittons la Tibériade et longeons la mer de Galilée jusqu'au Mont des Béatitudes. Ce mont est situé à 2 km à l'ouest de Capharnaüm, colline de la loi nouvelle promulguée par le Christ (Mt. 5, 7 – 29). Nous y visitons le sanctuaire octogonal, chacun des côtés représentant une des huit béatitudes. Au-dessus du maître-autel de l'église des Béatitudes est écrite une partie du texte de chacune des Béatitudes, tel que Jésus les proclama lors du sermon sur la montagne (Mt. 5, 3 – 10). Qu'il fait bon lire ce passage de l'Évangile, tout près du tabernacle. Jésus est là et Il nous aide à Le contempler. Après y avoir célébré l'Eucharistie, nous poursuivons notre pèlerinage jusqu'à Talgah, site de la multiplication des pains et des poissons, et de là jusqu'à Capharnaüm, très souvent mentionné dans le Nouveau Testament. La nature y est très belle. Jésus y avait inauguré sa prédication en appelant à sa suite Pierre et Jean et quelques autres apôtres. Il avait guéri plusieurs malades et ressuscité la fille de Jaïre. Nous lisons le passage de Saint Marc au Ch. 1, 16 – 38, la guérison de la belle-mère de Saint Pierre.

De Capharnaüm, nous traversons en bateau la mer de Galilée pour aboutir à un Kibboutz où un repas spécial de poisson, « le poisson de Pierre », nous est servi avec du pain sans levain. Dans l'après-midi, nous retournons à Tibériade et visitons le lieu du baptême de Jésus (Mt. 3, 13 – 17). L'abbé Joseph Guiho nous encourage à enlever bas et souliers et venir dans l'eau du Jourdain pour renouveler les promesses de notre baptême et nous signant nous-même le front avec de l'eau du Jourdain. Joseph a alors lu le passage de l'évangile qui raconte le baptême de Jésus par Jean le Baptiste. En soirée, nous avons le loisir de nous promener sur la plage de la mer de Galilée.

Nous nous dirigeons vers Bethléem, à 9 km au sud de Jérusalem. Lieu de naissance de Jésus et de son ancêtre, David, le premier roi des juifs. Tombeau de David : le grand sarcophage en pierre couvert d'un drap rouge avec l'étoile de David est entouré de 22 couronnes en argent massif qui symbolisent les 22 rois qui ont succédé à David sur le trône d'Israël. Bethléem signifie « Maison du Pain ». L'église de la Nativité, bâtie au-dessous de la grotte où Jésus, est né. Pour descendre à la grotte, on prend un escalier dans le chœur de l'église. Sous un autel, une étoile sur le plancher rappelle la grande lumière de la nuit de Noël et la venue de Jésus, lumière du monde. Inscription en latin : « Ici est né Jésus, fils de la Vierge Marie ». À tour de rôle, nous allons nous prosterner pour baiser ou toucher un endroit si précieux. Nous célébrons l'Eucharistie dans l'église du champ des Bergers. J'ai le bonheur de proclamer la Parole de Dieu. Pour nous, en ce moment, c'est Noël; nous nous unissons aux anges qui, il y a 2000 ans ont chanté « *Gloire à Dieu... et paix aux hommes qu'il aime* ». Comme c'est impressionnant!

Nous voici à Cana où Jésus a fait son premier miracle à des noces, en changeant l'eau en vin. Jésus, sa mère et ses disciples y étaient les hôtes (Jn. 2, 1 – 11). L'église actuelle est bâtie sur les ruines d'une église édifiée au seizième siècle. De nombreux jeunes couples chrétiens viennent célébrer ici leur mariage à « la maison des noces » dans la crypte. L'eau changée en vin annonce de quelque manière, un autre repas, celui de la dernière Cène où le vin est changé au Sang de Jésus. Parce que l'église des Cana est jumelée au sanctuaire de Varennes, près de Montréal, nous pouvons admirer à Cana un magnifique vitrail représentant Sainte Marguerite d'Youville. Nous visitons ensuite Nazareth, ville de 47 000 habitants, surtout des Arabes chrétiens. À la basilique de l'Annonciation, nous avons eu le bonheur de célébrer l'Eucharistie à la grotte de l'Annonciation. C'est avec émotion que nous vénérons ce lieu sacré marqué par une grande étoile de marbre avec l'inscription en latin : ET VERBUM CARO FACTUM EST, « *Ici, le Verbe s'est fait chair* ». Nous visitons une synagogue bâtie sur l'emplacement de celle où Jésus a prié et enseigné. Nous voyons la fontaine de la Vierge et la maison du Charpentier. Ein Karem, lieu de la Visitation de Marie à sa cousine Élisabeth et de la naissance de Saint Jean Baptiste (Luc 1, 39 – 66).

Au Mont Thabor, des limousines nous transportent à une altitude de 5888 mètres. La construction de la basilique de la Transfiguration y a été finalisée en 1924. Visite à l'église de l'Ascension. Arrêt à l'église de Sainte-Anne construite au-dessus de la piscine de Bethsada. À cette piscine, Jésus a guéri un aveugle-né. Un arrêt à la maison de Marthe et de Marie à Béthanie, au tombeau de Lazare. À Jéricho, à l'auberge du bon Samaritain (Luc 10, 29). Au puits de Jacob, nous lisons le récit de Saint Jean : *Jésus, fatigué par la route, s'était assis près du puits. Une femme de la Samarie vint pour tirer de l'eau. Jésus lui dit : « Donne-moi à boire ». La Samaritaine lui dit : « Tu es Juif et tu me demandes à boire? »* (Jn 4, 5 – 21). Avec respect, j'ai touché le puits, j'y ai pris un peu d'eau et me suis retirée pour méditer la parole de Dieu.

Nous avons prié au monastère quarental sur le Mont où Jésus fut tenté par le démon. Au Qumram, nous avons vu la grotte naturelle où on a trouvé des manuscrits très anciens, entre autres de l'Ancien Testament. Dans un autre endroit, pour permettre aux 39 pèlerins de regarder un parchemin du prophète Isaïe et pour ne pas le déchirer, j'ai eu l'honneur de le tenir précieusement par un coin du fragment. J'aime beaucoup lire le prophète Isaïe, aussi j'étais très émue en écoutant le récit où Saint Luc raconte comment Jésus, dans la synagogue, déroula le libre où il est écrit : « *L'Esprit du Seigneur est sur moi... Il m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres...* » Nous avons vu beaucoup de bergers avec leurs brebis.

Au désert de Néguev, sud d'Israël, paysage impressionnant et lieux historiques qui rappellent le passage d'Abraham, de Moïse et autres patriarches de l'Ancien Testament. Même si le paysage est aride, il est habité et développé aujourd'hui par les habitants des kibboutz ou fermes collectives juives. Arrêt au kibboutz, à la maison et à la tombe de David Ben Gourion et de son épouse. En 1948, David proclame l'indépendance de l'état d'Israël et en deviens le premier ministre et le ministre de la défense. À Tel Ber Sheva, puits creusé par Abraham. Un gros pilier de sel m'a fait penser à la femme de Loth. Nous marchons dans le Canyon de Ramon; de chaque côté nous voyons des chèvres qui gambadent et courent en sautant d'une roche à l'autre. Pour nous, il faut prendre plus de précaution pour traverser le terrain ainsi qu'un pont assez étroit qui n'offre pas de rampe pour se tenir.

La forteresse de MASSADA construite sur une haute montagne par Hérode le Grand. Nous y accédons en téléphérique. En l'an 70, après la chute de Jérusalem, 968 zélotes juifs y tinrent tête aux Romains. Après trois ans de résistance, à bout de force, à court de munition et nourriture, d'un commun accord, ils se suicidèrent plutôt que de se rendre aux Romains. Quand ceux-ci réussirent à monter, ils ne trouvèrent que ruines, cendre et cadavres. Arrêt à la Mer Morte et vu les formations salines. Plusieurs du groupe se sont baignés et ont flotté sur l'eau.

Et maintenant, Jérusalem! Mur des lamentations, lieu de pèlerinage pour les Israélites du monde entier. Depuis 2000 ans, les juifs prient en se tournant vers ce mur. Nous sommes allés au Cénacle où Jésus a institué l'Eucharistie (Luc 22, 19 – 23). Nous avons marché au Jardin des Oliviers. Nous voyons d'antiques oliviers tordus et si vieux qu'on les croit descendants directs de ceux qui poussaient à l'époque de Jésus. L'église actuelle y fut bâtie au début des années 1920. À l'intérieur se trouve le rocher de l'Agonie. Ce rocher est entouré d'une couronne d'épines en fer forgé. Via Dolorosa. Nous suivons le chemin de la Croix jusqu'à l'église du Saint Sépulcre, un des lieux les plus sacrés de Jérusalem. Au Golgotha, où Jésus fut crucifié. Au-dessous de l'autel, un trou dans le rocher, une plaque en argent indique l'endroit où la croix aurait été placée lors de la crucifixion. Durant le peu de temps que j'étais à prier, je me suis souvenue des sept paroles de Jésus en Croix. L'une d'elles, surtout, m'a frappée : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » Lui-même a pardonné au larron repentant et il nous exhorte à nous pardonner les un les autres.

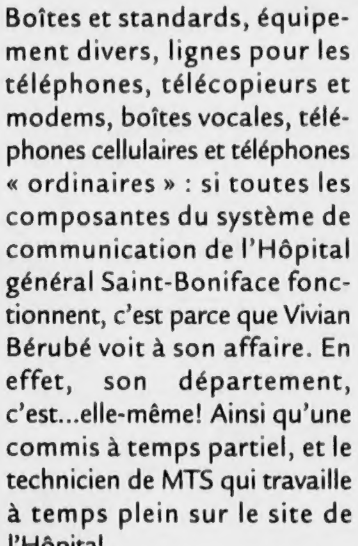
Un pèlerinage en Terre Sainte est très enrichissant. Les pages de l'Évangile prennent vie et nous comprenons mieux la relation entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Je suis très reconnaissante pour cette expérience et je souhaite à tous mes parents et amis de faire un jour ce même pèlerinage.

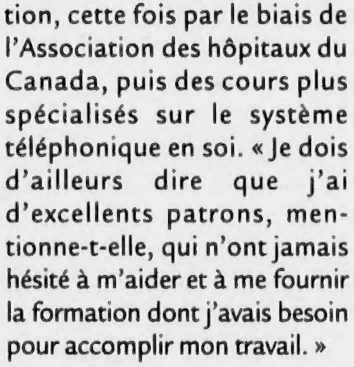
Hôpital général Saint-Boniface

Un monde à découvrir

*Partez à la découverte du personnel efficace et dévoué qui, à chaque heure du jour, permet à l'Hôpital général Saint-Boniface d'offrir les meilleurs soins de santé possibles. L'Hôpital, c'est d'abord ses ressources humaines, infirmières, préposés, médecins, personnel de soutien et administratif, grâce à qui nous sauvons des vies et soignons des gens. Une fois par mois dans les pages de **La Liberté**, nous vous proposons une rencontre avec des membres de notre personnel.*

Quand elle est entrée à l'emploi de l'Hôpital général Saint-Boniface en 1982, Vivian Bérubé ne rêvait que d'une chose : devenir infirmière spécialisée en soins psychiatriques. 18 ans plus tard, la voilà plutôt coordonnatrice des télécommunications et heureuse de l'être ! À ce titre, elle est en charge de tout ce qui concerne les communications par téléphone et par télécopieur dans l'hôpital.





Vivian Bérubé.

Boîtes et standards, équipement divers, lignes pour les téléphones, télécopieurs et modems, boîtes vocales, téléphones cellulaires et téléphones « ordinaires » : si toutes les composantes du système de communication de l'Hôpital général Saint-Boniface fonctionnent, c'est parce que Vivian Bérubé voit à son affaire. En effet, son département, c'est...elle-même! Ainsi qu'une commis à temps partiel, et le technicien de MTS qui travaille à temps plein sur le site de l'Hôpital.

Car il faut dire qu'il y a de quoi s'occuper. L'Hôpital compte plus de 2 600 lignes pour le personnel, presque 500 autres pour les patients, ainsi que 850 boîtes vocales. Chaque fois qu'on effectue des rénovations dans un secteur de l'hôpital comme cela a été le cas avec l'urgence, ou quand on ouvre de nouvelles cliniques comme le centre de santé en français ou la clinique du sein au 400 rue Taché, Vivian Bérubé travaille avec les équipes et les architectes dès l'étape de l'élaboration des plans. On embauche du personnel ? Chaque nouvel employé rencontrera Vivian Bérubé pour comprendre le fonctionnement de son appareil téléphonique et de sa boîte vocale. « Mon travail, dit-elle, c'est de rencontrer des gens pour leur montrer comment fonctionne le système, ou encore de m'asseoir avec eux pour connaître leurs besoins, faire des recommandations et acheter l'équipement dont ils auront besoin. »

La technologie téléphonique n'a donc plus de secret pour la coordonnatrice, qui a multiplié les cours de formation dans ce secteur, et qui continue de se tenir à jour, au point d'être devenue avec le temps **la** spécialiste en télécommunications de l'Hôpital. Pendant deux ans, elle a ainsi suivi des cours en gestion du collège communautaire Red River. Ont suivi deux autres années de formation, cette fois par le biais de l'Association des hôpitaux du Canada, puis des cours plus spécialisés sur le système téléphonique en soi. « Je dois d'ailleurs dire que j'ai d'excellents patrons, mentionne-t-elle, qui n'ont jamais hésité à m'aider et à me fournir la formation dont j'avais besoin pour accomplir mon travail. »

Mais comment une aspirante infirmière est-elle devenue gestionnaire des télécommunications? En 1990, alors qu'elle s'apprêtait à s'inscrire en nursing, voilà qu'on lui offre une promotion. Partagée entre deux possibilités, elle choisit le poste de superviseure, qu'elle doit au début partager avec son ancienne patronne. Elle s'occupe alors de l'imprimerie, du contrôle des formulaires et des télécommunications. En 1995, devant les transformations du marché, elle recommande à l'Hôpital d'acheter sa propre boîte téléphonique, plutôt que de la louer à MTS. « J'ai donc pris des cours pour connaître le standard, et être en mesure de faire des changements au niveau des téléphones et de leurs fonctions », raconte-t-elle. En 1997, son poste est réorganisé et elle ne s'occupe plus que des télécommunications. « C'est un emploi extrêmement varié, et il faut toujours se tenir à jour. Juste sur le coût des interurbains et la réglementation, ça n'arrête pas d'évoluer! En plus, je vois beaucoup de gens. C'est un travail très valorisant. »

ÉCHANGE-ÉTUDIANT

Une Allemande à Saint-Pierre-Jolys

Avoir 17 ans, parler quatre langues et avoir déjà étudié dans quatre pays, est-ce possible ? Une élève de la 12e année de l'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys l'a fait.

Sandra POIRIER



photo: Sandra Poirier

Karen Tomaschek accompagnée de ses amies et membres du comité de l'annuaire. Sur la photo : Lynne Roy, Karen Tomaschek, Mélissa Mulaire, Christine Préfontaine et Stéphanie Laroche.

Participante au programme EF Année scolaire à l'étranger, l'Allemande Karen Tomaschek a quitté son pays en septembre pour passer dix mois au Canada, plus précisément dans le village de Saint-Pierre-Jolys, avec les élèves de la 12e année de l'école communautaire Réal-Bérard.

Âgée de 17 ans, Karen Tomaschek n'en est pas à son premier voyage à l'étranger. « Dans le cadre d'un voyage échange, en 7e année, j'ai été en France, souligne Karen Tomaschek. J'ai aussi passé deux mois et demi en Australie dans le cadre d'un échange étudiant lorsque j'étais en 10e année. » Cette fois-ci, elle séjourne dix mois au Canada chez Aline et Michel Forest.

« Je veux connaître comment ça se déroule dans les écoles des autres pays, poursuit-elle. Les systèmes d'éducation entre les pays sont très différents. »

À peine six mois après son arrivée, Karen Tomaschek n'a pas seulement identifié les différences scolaires mais aussi culturelles. « Les gens sont beaucoup plus polis au Canada. Ils utilisent beaucoup plus souvent que nous les mots comme merci et s'il vous plaît, remarque-t-elle. Aussi, les gens ne sont pas stressés. Tout le monde prend le temps de faire les choses.

« Pour cet échange, j'ai demandé de venir au Canada parce que je voulais pratiquer et améliorer mon français et mon anglais, poursuit cette jeune aventurière originaire de Fürth. En Allemagne, tout le monde apprend l'anglais à l'école. À mon école, on apprend aussi le français et l'espagnol.

« Lors de ma première semaine de cours à Saint-Pierre-Jolys, je ne comprenais pas les professeurs, je ne comprenais pas leur accent, raconte-t-elle. Après la deuxième semaine, je comprenais un peu plus. Lorsque j'étudie, je ne traduis pas les termes, je les apprends dans la langue qu'ils me sont enseignés. En mathématiques, par exemple, je sais maintenant les termes en français, mais je ne les sais pas en anglais. Je ne peux donc pas expliquer des mathématiques en anglais ! Ç'a été la même chose avec les mots pour les sports. »

Malgré son jeune âge, Karen Tomaschek ne s'ennuie pas de son chezsoi en Allemagne. « Ma mère veut que je sois indépendante. J'écris des "emails" à mes parents et à mes amis en Allemagne.

« Je voulais vraiment venir au Canada. Quand tu es occupée et que tu as plein d'activités et de nouvelles choses à connaître, tu n'as pas le temps de t'ennuyer », mentionne Karen Tomaschek. Pour se tenir occupée, Karen sait comment s'y prendre. En plus d'étudier dans une autre langue, elle suit des cours de conduite et donne des cours de gymnastique à Saint-Malo. Elle s'est aussi impliquée dans le comité de l'annuaire de l'école.

De retour en Allemagne, Karen Tomaschek fréquentera à nouveau son école pendant encore deux ans avant de se diriger vers l'université. « Les deux prochaines années sont les plus importantes pour les élèves allemands, précise Karen Tomaschek. Je compte poursuivre mes études universitaires en Allemagne parce c'est beaucoup moins cher.

« Plus tard, j'aimerais bien vivre dans un autre pays mais avec un ami, ajoute Karen Tomaschek. Je ne sais toutefois pas encore où j'aimerais vivre. »

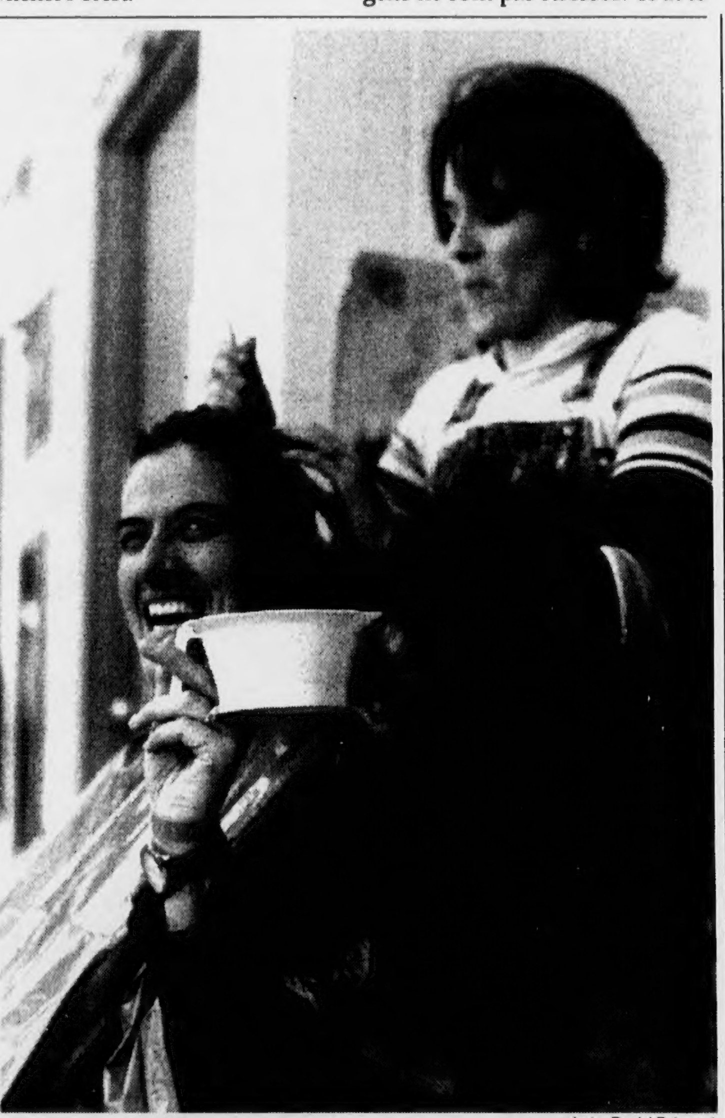


photo: Daniel Bahuaud

Le défi de Pauline !

***Le Défi de l'an 2000*, le marathon de lecture de l'école Lagimodière de Lorette est un succès retentissant. Entre le 17 janvier et le 17 février, les élèves de la maternelle à la 8e année ont lu 5 092 livres, soit 3 092 de plus que l'objectif de 2000 livres. Conséquence : la directrice, Pauline Gagné, s'est fait couper les cheveux en brosse ! Et ce n'est pas fini ! Ensuite, on lui a teint les cheveux bleus, la couleur de l'école. « C'est le moins que je puisse faire pour encourager la lecture, souligne Pauline Gagné. Il faudra quand même que je m'habitue à ma nouvelle coupe ! » *Le Défi de l'an 2000* a également permis à l'école de prélever près de 1 500 $ pour sa bibliothèque. Sur la photo, on voit Pauline Gagné et sa coiffeuse, Stéphanie Picton.**

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.


Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.


La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

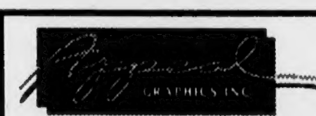
SERVICES



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351


- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS


J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8
Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7090
Télécopieur : (705) 759-0699
Courriel : ron.comeault@rbcds.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Bruce Caplan, CA, CIP	Travis Leppky, CA, CISA
Arthur Chaput, CA, CFP	Henri Magne, CA
Gilles Chaput, FCA	Mona Marcotte, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Elizabeth Maw, CA
Pamela Dupuis, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
James Doer, CA, CFP	Georges Picton, CGA
Patrick Groening, CA	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)	Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





SERVICES

Corporation de développement économique Riel
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.



Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher

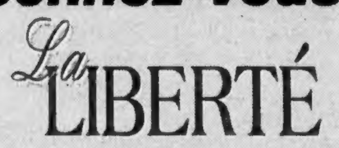
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald

Chapters
• *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre
• *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Cabane à sucre
Chez Dany
... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!
- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40
Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Télec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

Cet espace est à votre disposition!

Abonnez-vous à


OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ______
Prénom: ______
Adresse: ______
Ville: ______
Province: ______
Code postal: ______ Téléphone: ______
Je choisis de payer par:
Visa: ______ MasterCard: ______
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4